



Rapport de la démographie médicale des Oto-rhino-laryngologues

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

LES OTO-RHINO-LARYNGOLOGUES LIBÉRAUX ET/OU MIXTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version au 21 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"

I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

. la (ou les) commune(s) d'exercice ;

. le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;

. le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;

. les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

. pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité

. pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

1.2 - Critères retenus

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).

- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

2. Définition des Territoires de santé des Oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes

Un territoire de santé au sens géographique !

Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères

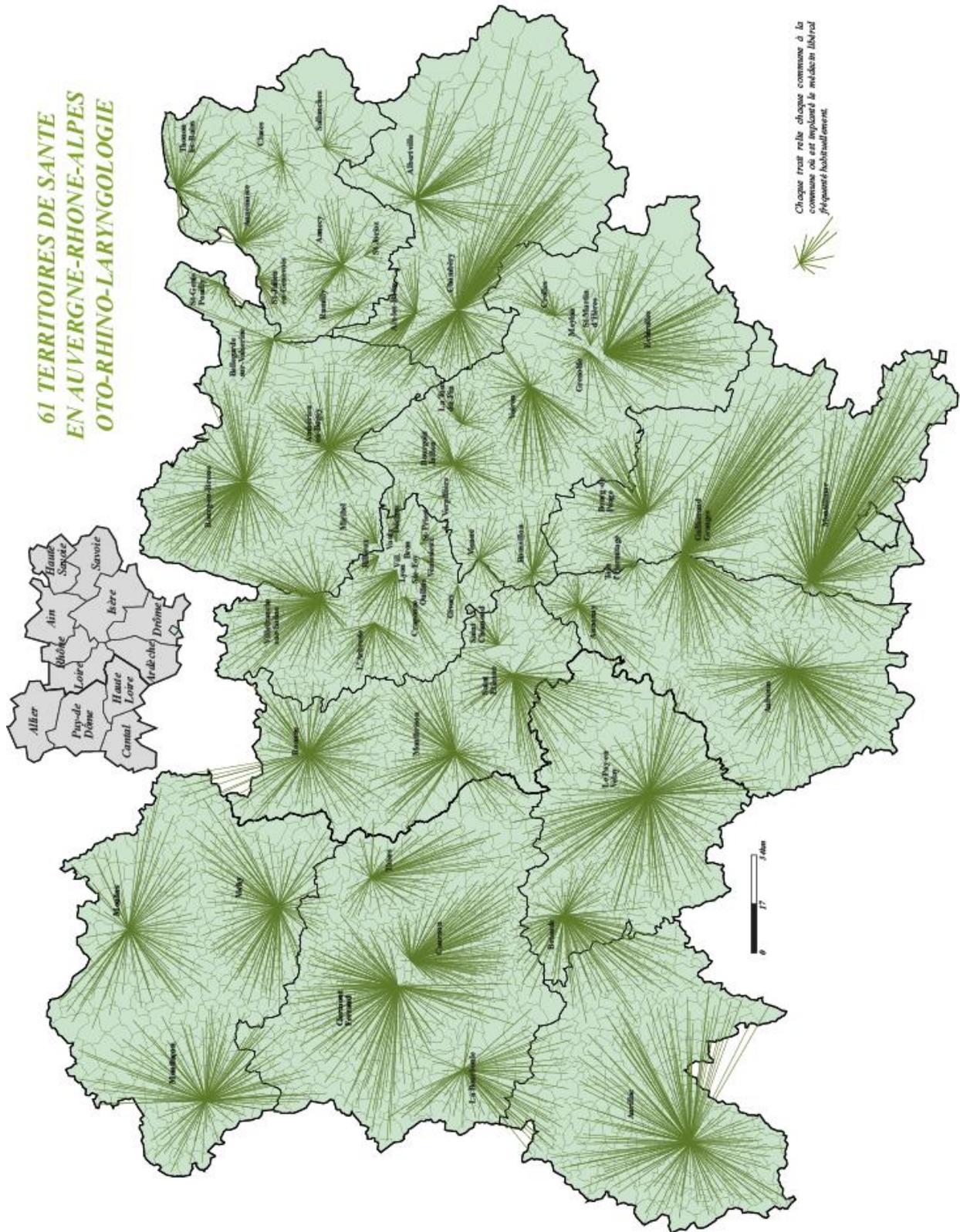
suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d'affiliation, ainsi qu'une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l'année 2017. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

L'analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d'exercice du ou des praticiens consultés, ici **les Oto-Rhino-Laryngologues libéraux et/ou mixtes** (*carte n° 2*) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l'existence de :

61 bassins d'activités et/ou territoires de santé

Identification géographique des flux entre les médecins spécialistes libéraux et leurs patients : les flux majoritaires

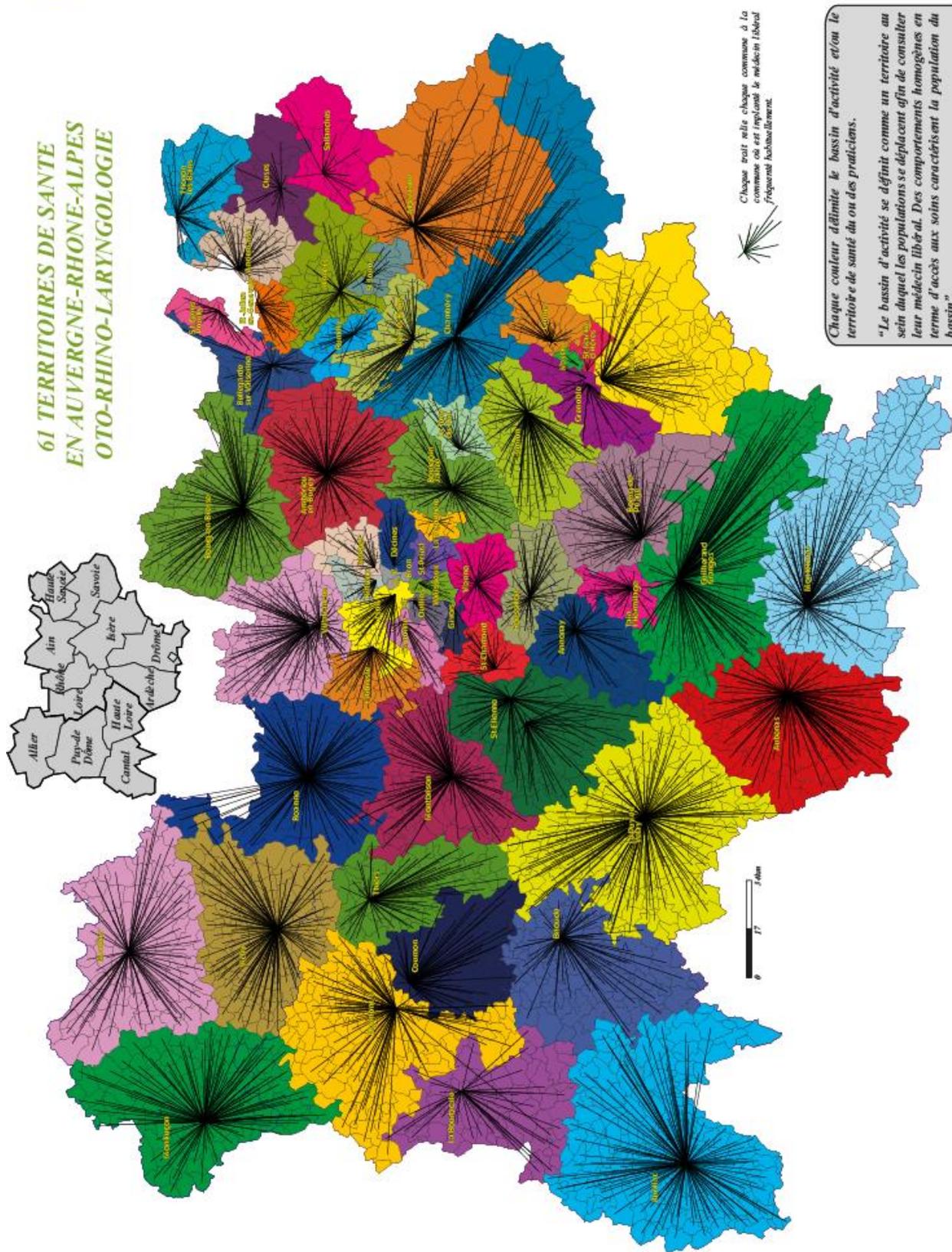
61 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE



Identification des bassins d'activité et/ou Territoires de santé des médecins spécialistes libéraux :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

61 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE



Chaque trait relie chaque commune à la commune où est implanté le médecin libéral fréquemment habituellement.

Chaque couleur délimite le bassin d'activité et/ou le territoire de santé du ou des praticiens.
 "Le bassin d'activité se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin libéral. Des comportements homogènes en terme d'accès aux soins caractérisent la population du bassin".

II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

1. Le nombre d'oto-rhino-laryngologues en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1^{er} janvier 2019, **201 oto-rhino-laryngologues**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	12	6,0
Allier	343 062	6	3,0
Ardèche	322 381	5	2,5
Cantal	146 618	1	0,5
Drôme	499 159	15	7,5
Isère	1 243 597	33	16,4
Loire	757 305	23	11,4
Haute-Loire	226 565	3	1,5
Puy-de-Dôme	644 216	14	7,0
Rhône	1 801 885	56	27,9
Savoie	426 924	17	8,5
Haute-Savoie	783 127	16	8,0
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	201	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

Mode d'exercice

142 oto-rhino-laryngologues, soit 70,6% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

59 oto-rhino-laryngologues, soit 29,4% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

Secteur conventionnel

68 oto-rhino-laryngologues, soit 33,8% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 3 praticiens OPTAM,

133 oto-rhino-laryngologues, soit 66,2% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 25 OPTAM.

2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1^{er} janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

2,6 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants
soit une desserte médicale d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte
pour 38 910 habitants.

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018¹** : 286 oto-rhino-laryngologues (tous modes confondus), dont 44% de libéraux stricts (126 oto-rhino-laryngologues libéraux exclusifs) et 29% de mixtes (83 oto-rhino-laryngologues mixtes), **soit un total de 209 oto-rhino-laryngologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **2,7** oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 3,0 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018²** : 318 oto-rhino-laryngologues (tous modes confondus), dont 48% de libéraux stricts (153 oto-rhino-laryngologues libéraux exclusifs) et 27% de mixtes (86 oto-rhino-laryngologues mixtes), **soit un total de 239 oto-rhino-laryngologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **3,1** oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 3,5 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie³** : 231 oto-rhino-laryngologues (tous modes confondus), dont 61% de libéraux stricts (140 oto-rhino-laryngologues libéraux stricts) et 39% de mixtes (91 oto-rhino-laryngologues mixtes), **soit un total de 231 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de **3,0** oto-rhino-

¹ Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

² Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

³ Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1^{er} janvier 2016

laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 3,3 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir 4 groupes (*tab. n° 2*) :

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	12	1,9	52 177
Allier	343 062	6	1,7	57 177
Ardèche	322 381	5	1,6	64 476
Cantal	146 618	1	0,7	146 618
Drôme	499 159	15	3,0	33 277
Isère	1 243 597	33	2,7	37 685
Loire	757 305	23	3,0	32 926
Haute-Loire	226 565	3	1,3	75 522
Puy-de-Dôme	644 216	14	2,2	46 015
Rhône	1 801 885	56	3,1	32 177
Savoie	426 924	17	4,0	25 113
Haute-Savoie	783 127	16	2,0	48 945
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	201	2,6	38 910

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

- **1^{er} groupe** : département dont la densité est "particulièrement" inférieure à la densité médicale régionale observée : le département **du Cantal**.
- **2^e groupe** : département dont la densité est très inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, de **l'Allier** et de **l'Ain**.
- **3^e groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Haute-Savoie** et **du Puy-de-Dôme**.
- **4^e groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **l'Isère**, de **la Drôme**, de **la Loire**, **du Rhône** et de **la Savoie**.

3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

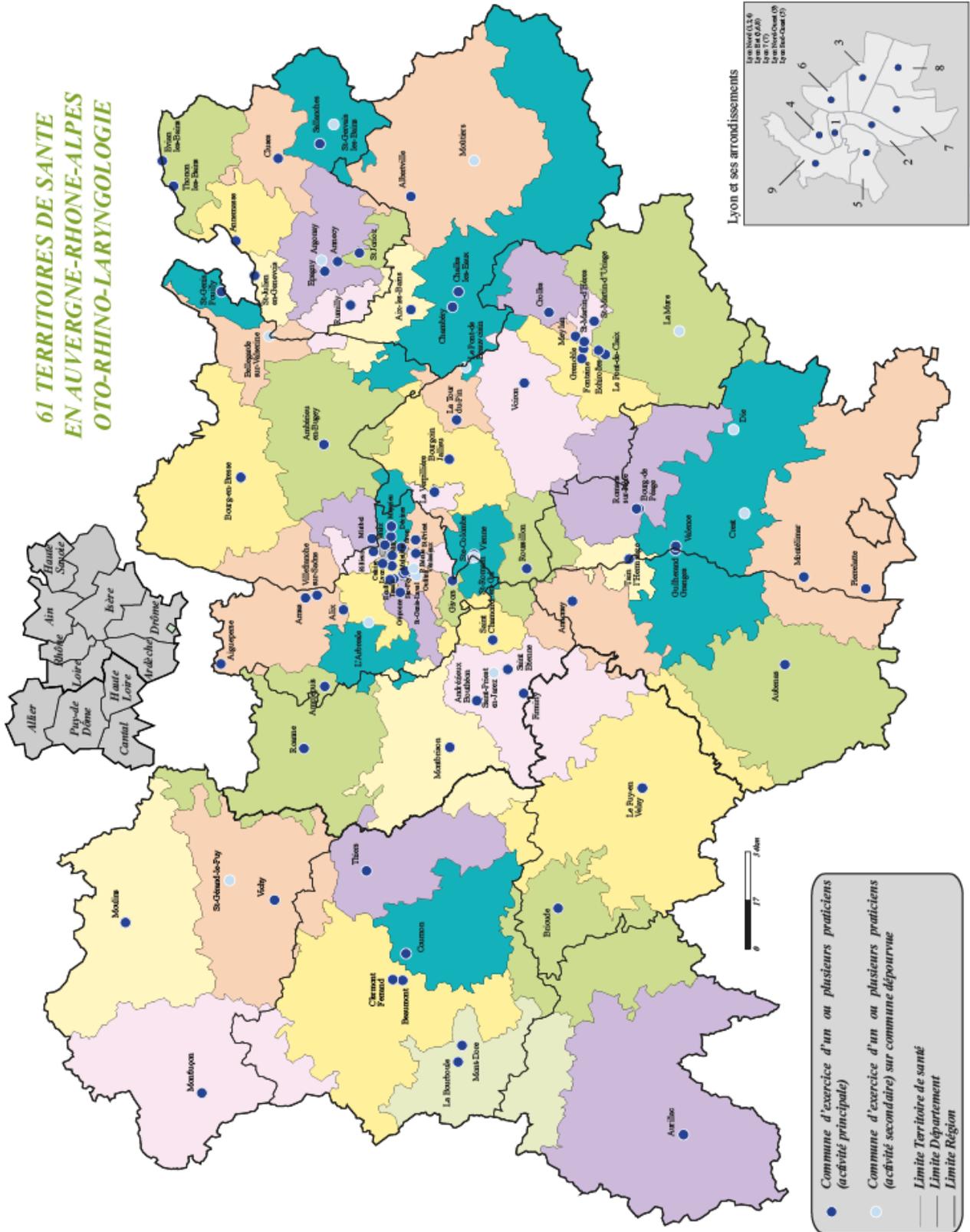
La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette répartition, principalement organisée autour de la présence des principaux centres urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes concerne **82 communes**, soit un taux d'encadrement des communes⁴ de **2,0%**, et le taux de couverture⁵ de la population est de plus de **35,0%**. Concrètement, **35,2%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit plus d'un tiers des habitants de la région. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 14 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **2,3%**. Concrètement, **36,3%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence. Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie d'opposition inscrite dans un contexte d'un faible niveau de l'encadrement médical. En effet, **40 Territoires de santé** (65,6% des territoires de santé) enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale (2,6 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants). Parmi ces territoires, 23 territoires de santé affichent une densité médicale égale ou inférieure à 2,0 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les niveaux d'encadrement les plus faibles. Ainsi, les territoires de santé de **Cournon-d'Auvergne**, d'**Aurillac**, d'**Annemasse**, de **Moulins**, de **Saint-Genis-Pouilly**, de **Craponne**, de **Villefranche-sur-Saône**, de **Cluses**, de **Thiers**, de **Le Puy-en-Velay**, de **Montluçon**, de **Sallanches**, de **Crolles**, de **Thonon-les-Bains**, de **Montbrison**, d'**Oullins**, de **Brioude**, de **La Tour-du-Pin**, de **Miribel**, de **Tain-l'Hermitage**, de **L'Arbresle**, d'**Aubenas** et de **Saint-Priest** sont les territoires de santé enregistrant les niveaux de densité médicale les plus faibles.

⁴ Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

⁵ Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

À l'opposé, **12 Territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale supérieure à la moyenne régionale, soit 36,1% des territoires de santé. Parmi ces territoires, 8 territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à 4,0 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les territoires de santé de **Saint-Jorioz**, de **Villeurbanne**, d'**Ambérieu-en-Bugey**, d'**Échirolles**, de **Sainte-Foy-lès-Lyon**, d'**Aix-les-Bains**, de **La Bourboule** et de **Bron**.

61 TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE



61 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

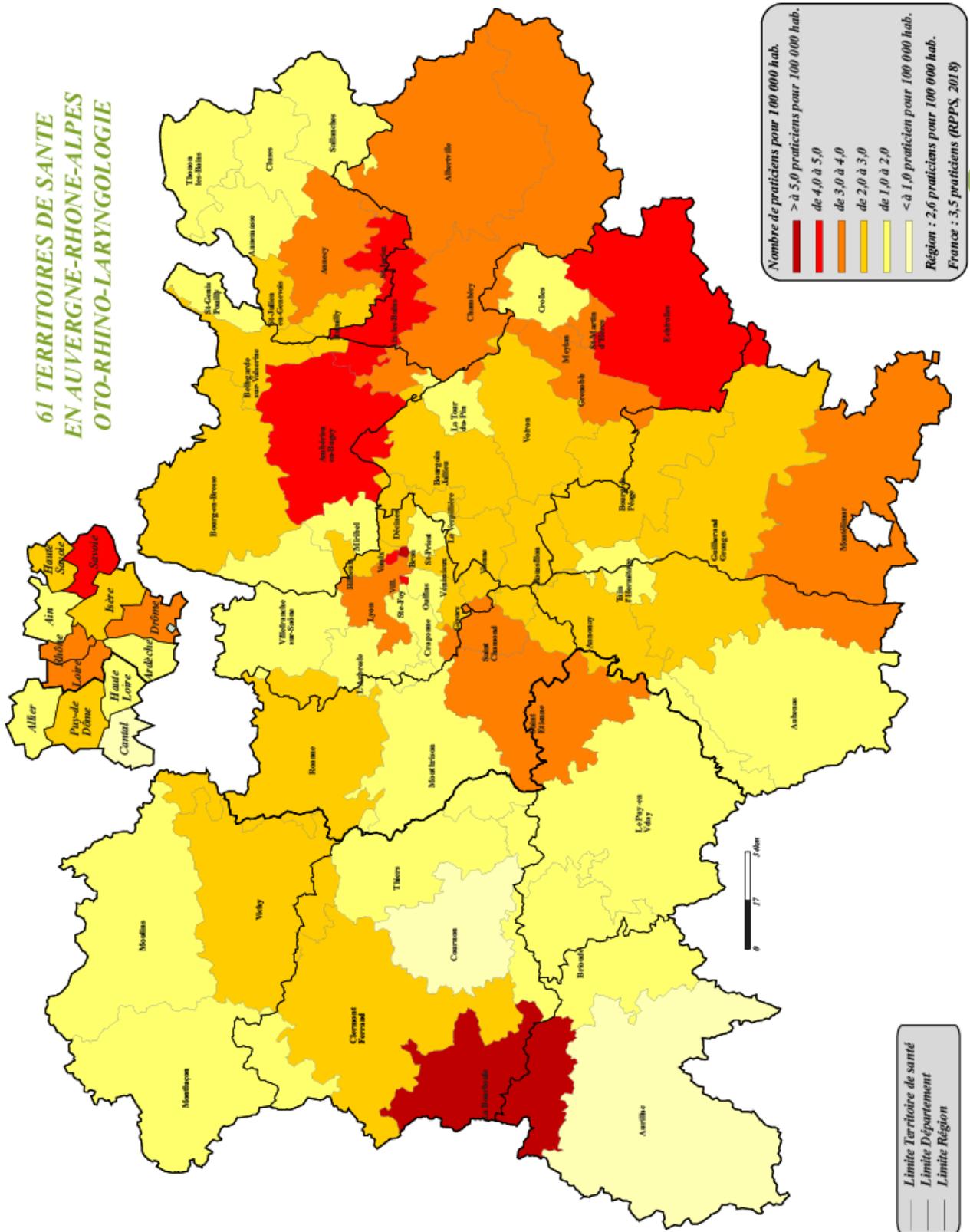


Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
63124	Cournon-d'Auvergne	142 921	1	0,7	142 921
15014	Aurillac	112 168	1	0,9	112 168
74012	Annemasse	188 095	2	1,1	94 048
03190	Moulins	92 014	1	1,1	92 014
01354	Saint-Genis-Pouilly	85 875	1	1,2	85 875
69069	Craponne	78 460	1	1,3	78 460
69264	Villefranche-sur-Saône	207 361	3	1,4	69 120
74081	Cluses	67 489	1	1,5	67 489
63430	Thiers	65 943	1	1,5	65 943
43157	Le Puy-en-Velay	131 064	2	1,5	65 532
03185	Montluçon	125 724	2	1,6	62 862
74256	Sallanches	61 284	1	1,6	61 284
38140	Crolles	60 335	1	1,7	60 335
74281	Thonon-les-Bains	120 076	2	1,7	60 038
42147	Montbrison	119 804	2	1,7	59 902
69149	Oullins	119 397	2	1,7	59 699
43040	Brioude	59 250	1	1,7	59 250
38509	La Tour-du-Pin	57 567	1	1,7	57 567
01249	Miribel	54 487	1	1,8	54 487
26347	Tain-l'Hermitage	54 095	1	1,8	54 095
69010	L'Arbresle	53 694	1	1,9	53 694
07019	Aubenas	104 075	2	1,9	52 038
69290	Saint-Priest	101 265	2	2,0	50 633
38344	Roussillon	99 886	2	2,0	49 943
03310	Vichy	146 014	3	2,1	48 671
74243	Saint-Julien-en-Genevois	48 011	1	2,1	48 011
38544	Vienne	93 848	2	2,1	46 924
07102	Guilherand-Granges	281 509	6	2,1	46 918
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	2,2	45 294
69275	Décines-Charpieu	134 722	3	2,2	44 907
42187	Roanne	179 130	4	2,2	44 783
26057	Bourg-de-Péage	133 689	3	2,2	44 563
01053	Bourg-en-Bresse	222 045	5	2,3	44 409
69286	Rillieux-la-Pape	88 545	2	2,3	44 273
74225	Rumilly	43 968	1	2,3	43 968
69091	Givors	43 738	1	2,3	43 738
38563	Voiron	170 142	4	2,4	42 536
38537	La Verpillière	42 391	1	2,4	42 391
01033	Bellegarde-sur-Valserine	39 386	1	2,5	39 386
69259	Vénissieux	113 779	3	2,6	37 926
63113	Clermont-Ferrand	378 654	10	2,6	37 865
38053	Bourgoin-Jallieu	146 506	4	2,7	36 627
07010	Annonay	70 535	2	2,8	35 268
38421	Saint-Martin-d'Hères	64 709	2	3,1	32 355
74010	Annecy	225 330	7	3,1	32 190
42207	Saint-Chamond	95 675	3	3,1	31 892
42218	Saint-Étienne	445 658	14	3,1	31 833
38229	Meylan	31 431	1	3,2	31 431
26198	Montélimar	188 076	6	3,2	31 346
73065	Chambéry	274 439	9	3,3	30 493
73011	Albertville	120 668	4	3,3	30 167
38185	Grenoble	270 753	9	3,3	30 084
69123	Lyon	691 363	26	3,8	26 591
74242	Saint-Jorioz	24 864	1	4,0	24 864
69266	Villeurbanne	148 543	6	4,0	24 757
01004	Ambérieu-en-Bugey	122 095	5	4,1	24 419
38151	Échirolles	159 086	7	4,4	22 727
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	21 848	1	4,6	21 848

moyenne régionale observée

73008	Aix-les-Bains	82 950	4	4,8	20 738
63047	La Bourboule	29 960	2	6,7	14 980
69029	Bron	39 283	4	10,2	9 821
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	201	2,6	38 910

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **98 oto-rhino-laryngologues** (soit **61%** des oto-rhino-laryngologues) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux oto-rhino-laryngologues qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1^{er} janvier 2019, les oto-rhino-laryngologues représentent un effectif de **186,85 ETP** pour 201 oto-rhino-laryngologues à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 – Méthodologie]).

Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.

Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	12	11,10
Allier	6	5,50
Ardèche	5	4,70
Cantal	1	1,00
Drôme	15	13,95
Isère	33	31,20
Loire	23	21,70
Haute-Loire	3	3,00
Puy-de-Dôme	14	14,00
Rhône	56	50,35
Savoie	17	15,70
Haute-Savoie	16	14,65
Auvergne-Rhône-Alpes	201	186,85

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)
par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	122 095	5	4,40
01033	Bellegarde-sur-Valserine	39 386	1	0,40
01053	Bourg-en-Bresse	222 045	5	4,80
01249	Miribel	54 487	1	0,80
01354	Saint-Genis-Pouilly	85 875	1	0,80
03185	Montluçon	125 724	2	2,00
03190	Moulins	92 014	1	0,80
03310	Vichy	146 014	3	2,70
07010	Annonay	70 535	2	2,00
07019	Aubenas	104 075	2	1,80
07102	Guilherand-Granges	281 509	6	5,15
15014	Aurillac	112 168	1	1,00
26057	Bourg-de-Péage	133 689	3	2,90
26198	Montélimar	188 076	6	6,00
26347	Tain-l'Hermitage	54 095	1	0,80
38053	Bourgoin-Jallieu	146 506	4	3,80
38140	Crolles	60 335	1	0,80
38151	Échirolles	159 086	7	6,40
38185	Grenoble	270 753	9	9,05
38229	Meylan	31 431	1	0,80
38344	Roussillon	99 886	2	1,70
38421	Saint-Martin-d'Hères	64 709	2	2,15
38509	La Tour-du-Pin	57 567	1	0,80
38537	La Verpillière	42 391	1	0,80
38544	Vienne	93 848	2	2,00
38563	Voiron	170 142	4	3,60
42147	Montbrison	119 804	2	1,80
42187	Roanne	179 130	4	3,90
42207	Saint-Chamond	95 675	3	2,10
42218	Saint-Étienne	445 658	14	13,20
43040	Brioude	59 250	1	1,00
43157	Le Puy-en-Velay	131 064	2	2,00
63047	La Bourboule	29 960	2	2,00
63113	Clermont-Ferrand	378 654	10	10,00
63124	Cournon-d'Auvergne	142 921	1	1,00
63430	Thiers	65 943	1	1,00
69010	L'Arbresle	53 694	1	0,25
69029	Bron	39 283	4	3,41
69069	Craponne	78 460	1	0,80
69091	Givors	43 738	1	0,80
69123	Lyon	691 363	26	21,24
69149	Oullins	119 397	2	1,72
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	21 848	1	1,20
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	0,80
69259	Vénissieux	113 779	3	2,88
69264	Villefranche-sur-Saône	207 361	3	2,90
69266	Villeurbanne	148 543	6	5,40
69275	Décines-Charpieu	134 722	3	3,10
69286	Rillieux-la-Pape	88 545	2	2,30
69290	Saint-Priest	101 265	2	1,95
73008	Aix-les-Bains	82 950	4	3,60
73011	Albertville	120 668	4	3,20
73065	Chambéry	274 439	9	8,85
74010	Annecy	225 330	7	6,05
74012	Annemasse	188 095	2	2,50
74081	Cluses	67 489	1	1,60
74225	Rumilly	43 968	1	0,70

74242	Saint-Jorioz	24 864	1	0,50
74243	Saint-Julien-en-Genevois	48 011	1	0,80
74256	Sallanches	61 284	1	0,90
74281	Thonon-les-Bains	120 076	2	1,80
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	201	186,85

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. C'est le cas des territoires de santé de **Bellegarde-sur-Valserine** dans le département de l'Ain, et de celui de **l'Arbresle** dans le département du Rhône, dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens en exercice installés ailleurs.

5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1^{er} janvier 2019, **19 praticiens** (sur les 98 oto-rhino-laryngologues ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **61%** des oto-rhino-laryngologues de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux oto-rhino-laryngologues qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre d'oto-rhino-laryngologues exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	12	3
Allier	6	—
Ardèche	5	2
Cantal	1	—
Drôme	15	2
Isère	33	3
Loire	23	1
Haute-Loire	3	—
Puy-de-Dôme	14	—
Rhône	56	6
Savoie	17	1
Haute-Savoie	16	1
Auvergne-Rhône-Alpes	201	19

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99%
01004	Ambérieu-en-Bugey	5	1	–	1	–	–
01053	Bourg-en-Bresse	5	1	–	–	1	–
01249	Miribel	1	1	–	–	–	1
07019	Aubenas	2	1	–	–	–	1
07102	Guilherand-Granges	6	2	–	–	–	2
26057	Bourg-de-Péage	3	1	–	–	–	1
38053	Bourgoin-Jallieu	4	1	–	–	–	1
38140	Crolles	1	1	–	–	–	1
38563	Voiron	4	1	–	–	–	1
42218	Saint-Étienne	14	1	–	–	–	1
69069	Craponne	1	1	–	–	–	1
69123	Lyon	26	5	–	2	–	3
73011	Albertville	4	1	–	–	1	–
74010	Annecy	7	1	–	–	–	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	83	19	–	3	2	14

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

59 oto-rhino-laryngologues sur 201 (soit 29,4%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (*tab. n° 8*). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

23

Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte Effectifs	%
Ain	12	1	8,3
Allier	6	1	16,7
Ardèche	5	1	20,0
Cantal	1	1	100,0
Drôme	15	4	26,7
Isère	33	7	21,2
Loire	23	6	26,1
Haute-Loire	3	2	66,7
Puy-de-Dôme	14	5	35,7
Rhône	56	20	35,7
Savoie	17	7	41,2
Haute-Savoie	16	4	25,0
Auvergne-Rhône-Alpes	201	59	29,4%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

- Pour l'activité principale

Au 1^{er} janvier 2019, l'activité principale des 201 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes s'exerce essentiellement en cabinet, soit près de **34,0%** des praticiens. Près de 20,0% des praticiens sont installés en cabinet de groupe, soit un praticien sur cinq ; et près de 14,0% des praticien sont installés en cabinet individuel (*tab. n° 9*). Mais l'activité en établissement est particulièrement bien représentée, soit 25,4% des praticiens.

24

Tableau n° 9 : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département :

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	16,7	8,3	16,7	58,3
Allier	16,7	16,7	16,7	50,0
Ardèche	40,0	0,0	40,0	20,0
Cantal	0,0	0,0	100,0	0,0
Drôme	6,7	20,0	53,3	20,0
Isère	18,2	27,3	18,2	36,4
Loire	26,1	21,7	13,0	39,1
Haute-Loire	0,0	0,0	33,3	66,7
Puy-de-Dôme	0,0	0,0	21,4	78,6
Rhône	8,9	16,1	32,1	42,9
Savoie	11,8	47,1	11,8	29,4
Haute-Savoie	18,8	25,0	25,0	31,3
Auvergne-Rhône-Alpes	13,9%	19,9%	25,4%	40,8%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

- En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

121 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes sur les 201 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, mais elle démontre également le poids plus conséquent de l'activité en établissement, à savoir :

- en cabinet individuel : 22,95 ETP (soit 12,4%)
- en cabinet de groupe : 31,70 ETP (soit 17,1%)
- en établissement : 61,56 ETP (soit 33,2%)
- non renseigné : 69,29 ETP (soit 37,4%)

Les oto-rhino-laryngologues libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) élevée (hors activité salariée).

Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	5	0,0	20,0	0,0	80,0	2
01033	Bellegarde-sur-Valsérine	—	—	—	—	—	—
01053	Bourg-en-Bresse	5	20,0	0,0	40,0	40,0	—
01249	Miribel	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
01354	Saint-Genis-Pouilly	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
03185	Montluçon	2	50,0	0,0	0,0	50,0	—
03190	Moulins	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
03310	Vichy	3	0,0	33,3	0,0	66,7	1
07010	Annonay	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07019	Aubenas	2	50,0	0,0	0,0	50,0	2
07102	Guilhaud-Granges	6	16,7	0,0	83,3	0,0	2
15014	Aurillac	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26057	Bourg-de-Péage	3	0,0	0,0	66,7	33,3	1
26198	Montélimar	6	16,7	50,0	16,7	16,7	2
26347	Tain-l'Hermitage	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
38053	Bourgoin-Jallieu	4	25,0	25,0	0,0	50,0	3
38140	Crolles	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
38151	Échirolles	7	14,3	0,0	42,9	42,9	3
38185	Grenoble	9	0,0	66,7	0,0	33,3	8
38229	Meylan	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
38344	Roussillon	2	0,0	0,0	100,0	0,0	2
38421	Saint-Martin-d'Hères	2	50,0	0,0	50,0	0,0	2
38509	La Tour-du-Pin	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
38537	La Verpillière	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
38544	Vienne	2	0,0	50,0	0,0	50,0	2
38563	Voiron	4	50,0	25,0	0,0	25,0	3
42147	Montbrison	2	0,0	0,0	0,0	100,0	2
42187	Roanne	4	25,0	0,0	75,0	0,0	1
42207	Saint-Chamond	3	0,0	0,0	0,0	100,0	3
42218	Saint-Étienne	14	35,7	35,7	0,0	28,6	11
43040	Brioude	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
43157	Le Puy-en-Velay	2	0,0	0,0	50,0	50,0	—
63047	La Bourboule	2	0,0	0,0	0,0	100,0	—
63113	Clermont-Ferrand	10	0,0	0,0	30,0	70,0	1
63124	Cournon-d'Auvergne	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
63430	Thiers	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
69010	L'Arbresle	—	—	—	—	—	—
69029	Bron	4	0,0	25,0	0,0	75,0	4
69069	Craponne	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
69091	Givors	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
69123	Lyon	26	11,5	19,2	23,1	46,2	21
69149	Oullins	2	0,0	100,0	0,0	0,0	2
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69256	Vaulx-en-Velin	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
69259	Vénissieux	3	0,0	0,0	100,0	0,0	2
69264	Villefranche-sur-Saône	3	0,0	33,3	33,3	33,3	2
69266	Villeurbanne	6	16,7	0,0	33,3	50,0	3
69275	Décines-Charpieu	3	33,3	0,0	66,7	0,0	—
69286	Rillieux-la-Pape	2	0,0	0,0	50,0	50,0	1
69290	Saint-Priest	2	0,0	0,0	100,0	0,0	2
73008	Aix-les-Bains	4	25,0	25,0	0,0	50,0	2
73011	Albertville	4	0,0	75,0	0,0	25,0	3
73065	Chambéry	9	11,1	44,4	22,2	22,2	6
74010	Annecy	7	14,3	42,9	28,6	14,3	6
74012	Annemasse	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—

74081	Cluses	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
74225	Rumilly	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
74242	Saint-Jorioz	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
74243	Saint-Julien-en-Genevois	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
74256	Sallanches	1	0,0	100,0	0,0	0,0	1
74281	Thonon-les-Bains	2	0,0	0,0	0,0	100,0	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	201	13,9%	19,9%	25,4%	40,8%	121

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

7. Le vieillissement des praticiens

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Oto-Rhino-Laryngologues est de **57 ans**, il est de 58 ans pour les hommes, et de 50 ans pour les femmes (*tab. n° 11*). L'âge médian est de 60 ans.

Tableau n° 11 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	56	49	53	54,5	45,5	9,1
Allier	61	—	61	80,0	80,0	40,0
Ardèche	56	—	56	60,0	20,0	20,0
Cantal	58	—	58	100,0	0,0	0,0
Drôme	56	58	56	66,7	46,7	20,0
Isère	59	54	59	72,7	60,6	39,4
Loire	59	50	57	65,2	56,5	17,4
Haute-Loire	61	—	61	100,0	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	57	51	56	53,8	46,2	30,8
Rhône	59	46	57	60,7	50,0	28,6
Savoie	57	67	58	76,5	47,1	35,3
Haute-Savoie	58	—	58	62,5	56,3	25,0
Auvergne-Rhône-Alpes	58 ans	50 ans	57 ans	65,5%	52,3%	27,4%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est très forte, soit un écart de 8 années entre les départements de **la Haute-Loire** et de **l'Allier** qui enregistrent l'âge moyen le plus élevé, soit **61 ans**, et le département de **l'Ain**, qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **53 ans**.

38 territoires de santé sur les 61 territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 57 ans, soit **62,3%** des territoires de santé des oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **23 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 57 ans (*tab. n° 12*).

151 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **76,6%** des praticiens. L'indice de vieillissement⁶ est de 3,3 ou 328 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes âgés de moins de 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit

⁶ Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

la situation de **36 Territoires de santé**, soit **59,0%** des territoires de santé des oto-rhino-laryngologues.

129 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **65,5%** des praticiens. Concrètement, plus de trois praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **53 Territoires de santé**, soit **86,9%** des territoires de santé des oto-rhino-laryngologues.

103 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **52,3%** des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **42 Territoires de santé**, soit **68,9%** des territoires de santé des oto-rhino-laryngologues.

54 oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **27,4%** des praticiens. Concrètement, près de trois praticiens sur dix sont susceptibles de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **17 Territoires de santé**, soit **27,9%** des territoires de santé des oto-rhino-laryngologues.

Tableau n° 12 : Âge moyen des médecins en exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	57	62	58	5	2	2	1
01033	Bellegarde-sur-Valserine	-	-	-	-	-	-	-
01053	Bourg-en-Bresse	50	44	47	5	2	1	-
01249	Miribel	61	-	61	1	1	1	-
01354	Saint-Genis-Pouilly	62	-	62	1	1	1	-
03185	Montluçon	62	-	62	2	2	2	-
03190	Moulins	48	-	48	1	-	-	-
03310	Vichy	66	-	66	3	2	2	2
07010	Annonay	54	-	54	2	1	-	-
07019	Aubenas	58	-	58	2	1	1	1
07102	Guilherand-Granges	54	56	55	6	4	2	1
15014	Aurillac	58	-	58	1	1	-	-
26057	Bourg-de-Péage	57	-	57	3	2	2	-
26198	Montélimar	55	59	56	6	4	2	2
26347	Tain-l'Hermitage	61	-	61	1	1	1	-
38053	Bourgoin-Jallieu	53	-	53	4	2	2	1
38140	Crolles	63	-	63	1	1	1	-
38151	Échirolles	59	-	59	7	5	4	3
38185	Grenoble	62	62	62	9	8	6	3
38229	Meylan	65	-	65	1	1	1	1
38344	Roussillon	44	-	44	2	-	-	-
38421	Saint-Martin-d'Hères	67	-	67	2	2	2	2
38509	La Tour-du-Pin	66	-	66	1	1	1	1
38537	La Verpillière	64	-	64	1	1	1	-
38544	Vienne	57	-	57	2	1	1	1
38563	Voiron	59	45	55	4	2	1	1
42147	Montbrison	56	-	56	2	1	1	-
42187	Roanne	66	59	65	4	4	3	3
42207	Saint-Chamond	52	-	52	3	1	1	-
42218	Saint-Étienne	59	47	56	14	9	8	1
43040	Brioude	61	-	61	1	1	1	-
43157	Le Puy-en-Velay	60	-	60	2	1	1	-
63047	La Bourboule	67	-	67	2	1	1	1
63113	Clermont-Ferrand	54	51	53	10	5	4	2
63124	Cournon-d'Auvergne	54	-	54	1	-	-	-
63430	Thiers	68	-	68	1	1	1	1
69010	L'Arbresle	-	-	-	-	-	-	-
69029	Bron	63	36	57	4	2	2	2
69069	Craponne	62	-	62	1	1	1	-
69091	Givors	73	-	73	1	1	1	1
69123	Lyon	59	47	57	26	17	14	8
69149	Oullins	64	-	64	2	2	2	1
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	61	-	61	1	1	1	-
69256	Vaulx-en-Velin	64	-	64	1	1	1	-
69259	Vénissieux	60	-	60	3	2	1	1
69264	Villefranche-sur-Saône	45	-	45	3	-	-	-
69266	Villeurbanne	58	49	56	6	2	2	2
69275	Décines-Charpieu	61	-	61	3	3	1	1
69286	Rillieux-la-Pape	51	-	51	2	1	1	-
69290	Saint-Priest	63	50	57	2	1	1	-
73008	Aix-les-Bains	54	-	54	4	3	1	-
73011	Albertville	54	-	54	4	2	1	1
73065	Chambéry	61	67	61	9	8	6	5
74010	Annecy	56	-	56	7	4	3	2
74012	Annemasse	54	-	54	2	1	1	1
74081	Cluses	63	-	63	1	1	1	-
74225	Rumilly	63	-	63	1	1	1	-
74242	Saint-Jorioz	54	-	54	1	-	-	-

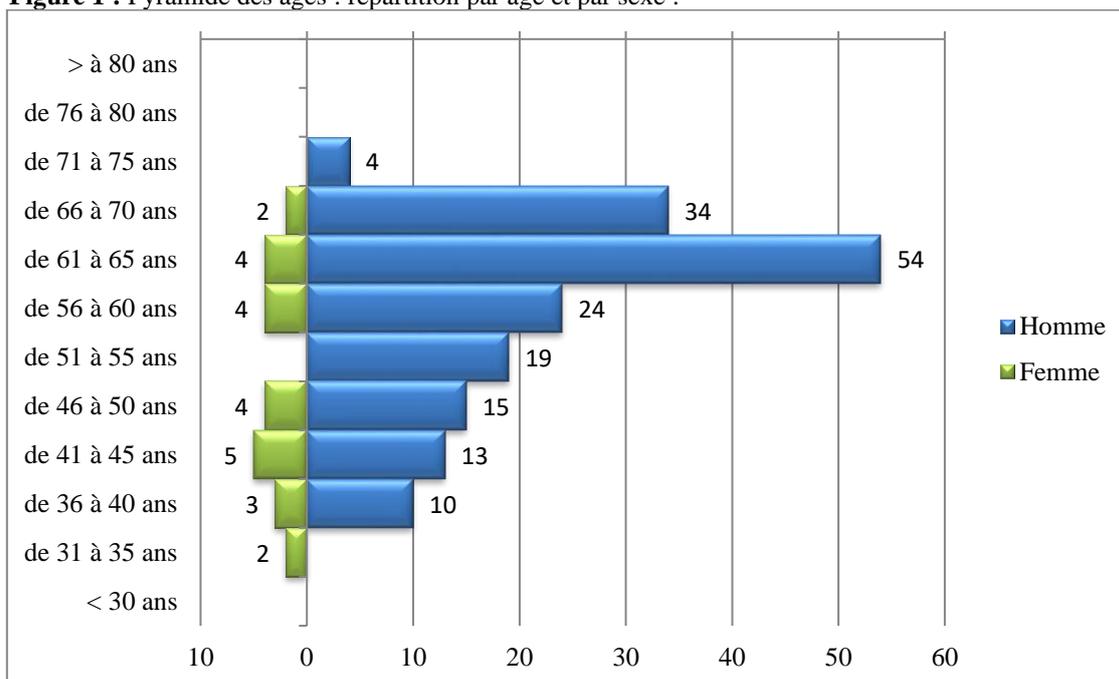
74243	Saint-Julien-en-Genevois	61	-	61	1	1	1	-
74256	Sallanches	63	-	63	1	1	1	-
74281	Thonon-les-Bains	60	-	60	2	1	1	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	58 ans	50 ans	57 ans	201	129	103	54

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

8. Le sexe ratio

■ Au 1^{er} janvier 2019, l'Oto-Rhino-Laryngologie est une spécialité pratiquée essentiellement par des hommes. En effet, 173 oto-rhino-laryngologues sont des hommes (soit **87,8%** des oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes en exercice) et 24 des femmes (soit **12,2%**) (*fig. n° 1*).

Figure 1 : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-hommes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). Ainsi, la totalité des oto-rhino-laryngologues en exercice dans les départements de l'**Allier**, de l'**Ardèche**, du **Cantal**, de la **Haute-Loire** et de la **Haute-Savoie** sont des hommes, soit 100,0% des praticiens. À l'opposé, les taux de féminité les plus élevés concernent les départements de la **Loire**, du **Puy-de-Dôme** et de l'**Ain** où plus de **20,0%** des oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes sont des femmes.

Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département :

Les départements	Homme	Femme
Ain	63,6	36,4
Allier	100,0	0,0
Ardèche	100,0	0,0
Cantal	100,0	0,0
Drôme	86,7	13,3
Isère	93,9	6,1
Loire	78,3	21,7
Haute-Loire	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	76,9	23,1
Rhône	87,5	12,5
Savoie	94,1	5,9
Haute-Savoie	100,0	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	87,8%	12,2%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ **Féminisation et temps partiel**

Précédemment, nous avons vu que 19 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 98 oto-rhino-laryngologues ayant répondu au questionnaire). 21,0% des praticiens concernés sont des femmes.

■ **Féminisation et cadres d'activité**

Malgré un fort taux de masculinité, les tendances sont très proches, et peu de différences sont observées dans le choix du cadre d'activité. Globalement, le cabinet demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale :

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	13,6	16,0	13,9
Cabinet de groupe	19,3	24,0	19,9
Etablissement	25,6	24,0	25,4
Non communiqué	41,5	36,0	40,8
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

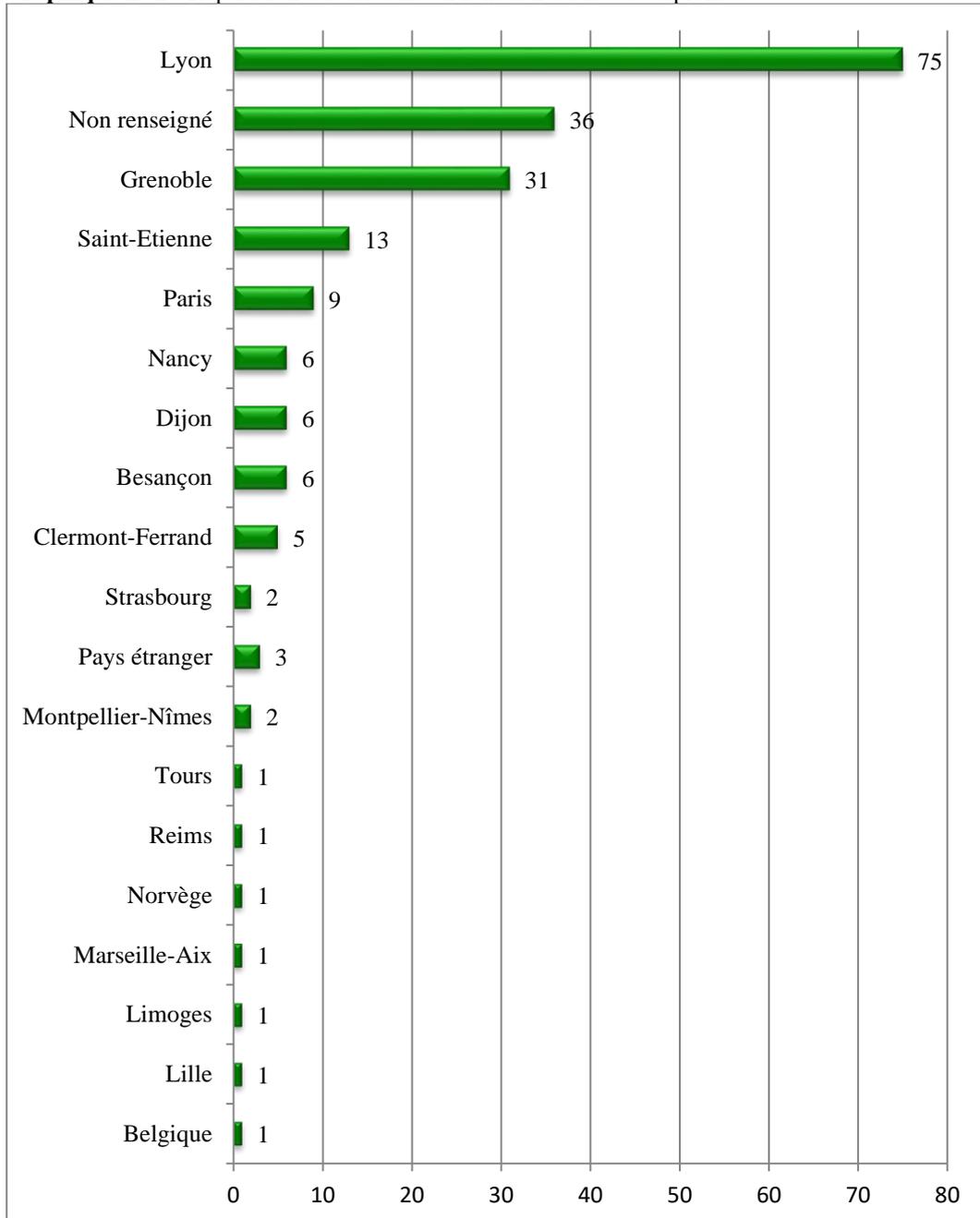
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La seule différence repose sur le choix du cabinet de groupe comme cadre d'exercice, qui est ici plus privilégié par les praticiens-femmes.

9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" particulièrement développé. En effet, **61,7%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (*graph. n° 1*).

Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **61,7%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'effet modéré ici de « la préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de second rang** : la région Bourgogne-Franche-Comté : **6,0%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : la région Ile-de-France : **4,5%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, les départements de **l'Ardèche**, de **la Drôme**, de **l'Isère**, de **la Loire** et **du Rhône** s'inscrivent dans cette tendance, au moins 70,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. Mais ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Allier**, **du Cantal**, de **la Haute-Loire** et **du Puy-de-Dôme** où peu de praticiens sont issus des facultés régionales, mais de nouveau le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	12	1,9	53	54,5	45,5
Allier	343 062	6	1,7	61	80,0	80,0
Ardèche	322 381	5	1,6	56	60,0	20,0
Cantal	146 618	1	0,7	58	100,0	0,0
Drôme	499 159	15	3,0	56	66,7	46,7
Isère	1 243 597	33	2,7	59	72,7	60,6
Loire	757 305	23	3,0	57	65,2	56,5
Haute-Loire	226 565	3	1,3	61	100,0	100,0
Puy-de-Dôme	644 216	14	2,2	56	53,8	46,2
Rhône	1 801 885	56	3,1	57	60,7	50,0
Savoie	426 924	17	4,0	58	76,5	47,1
Haute-Savoie	783 127	16	2,0	58	62,5	56,3
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	201	2,6	57 ans	65,5%	52,3%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	122 095	5	4,1	58	50,0	50,0	25,0
01033	Bellegarde-sur-Valserine	39 386	1	2,5	67	100,0	100,0	100,0
01053	Bourg-en-Bresse	222 045	5	2,3	47	40,0	20,0	0,0
01249	Miribel	54 487	1	1,8	61	100,0	100,0	0,0
01354	Saint-Genis-Pouilly	85 875	1	1,2	62	100,0	100,0	0,0
03185	Montluçon	125 724	2	1,6	62	100,0	100,0	0,0
03190	Moulins	92 014	1	1,1	48	0,0	0,0	0,0
03310	Vichy	146 014	3	2,1	66	100,0	100,0	100,0
07010	Annonay	70 535	2	2,8	54	50,0	0,0	0,0
07019	Aubenas	104 075	2	1,9	58	50,0	50,0	50,0
07102	Guilherand-Granges	281 509	6	2,1	55	66,7	33,3	16,7
15014	Aurillac	112 168	1	0,9	58	100,0	0,0	0,0
26057	Bourg-de-Péage	133 689	3	2,2	57	66,7	66,7	0,0
26198	Montélimar	188 076	6	3,2	56	66,7	33,3	33,3
26347	Tain-l'Hermitage	54 095	1	1,8	61	100,0	100,0	0,0
38053	Bourgoin-Jallieu	146 506	4	2,7	53	50,0	50,0	25,0
38140	Crolles	60 335	1	1,7	63	100,0	100,0	0,0
38151	Échirolles	159 086	7	4,4	59	71,4	57,1	42,9
38185	Grenoble	270 753	9	3,3	62	88,9	66,7	33,3
38229	Meylan	31 431	1	3,2	65	100,0	100,0	100,0
38344	Roussillon	99 886	2	2,0	44	0,0	0,0	0,0
38421	Saint-Martin-d'Hères	64 709	2	3,1	67	100,0	100,0	100,0
38509	La Tour-du-Pin	57 567	1	1,7	66	100,0	100,0	100,0
38537	La Verpillière	42 391	1	2,4	64	100,0	100,0	0,0
38544	Vienne	93 848	2	2,1	57	50,0	50,0	50,0
38563	Voiron	170 142	4	2,4	55	50,0	25,0	25,0
42147	Montbrison	119 804	2	1,7	56	50,0	50,0	0,0
42187	Roanne	179 130	4	2,2	65	100,0	75,0	75,0
42207	Saint-Chamond	95 675	3	3,1	52	33,3	33,3	0,0
42218	Saint-Étienne	445 658	14	3,1	56	64,3	57,1	7,1
43040	Brioude	59 250	1	1,7	61	100,0	100,0	0,0
43157	Le Puy-en-Velay	131 064	2	1,5	60	100,0	100,0	0,0
63047	La Bourboule	29 960	2	6,7	67	100,0	100,0	100,0
63113	Clermont-Ferrand	378 654	10	2,6	53	50,0	40,0	20,0
63124	Cournon-d'Auvergne	142 921	1	0,7	54	0,0	0,0	0,0
63430	Thiers	65 943	1	1,5	68	100,0	100,0	100,0
69010	L'Arbresle	53 694	1	1,9	70	100,0	100,0	100,0
69029	Bron	39 283	4	10,2	57	50,0	50,0	50,0
69069	Craponne	78 460	1	1,3	62	100,0	100,0	0,0
69091	Givors	43 738	1	2,3	73	100,0	100,0	100,0
69123	Lyon	691 363	26	3,8	57	65,4	53,8	30,8
69149	Oullins	119 397	2	1,7	64	100,0	100,0	50,0
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	21 848	1	4,6	61	100,0	100,0	0,0
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	2,2	64	100,0	100,0	0,0
69259	Vénissieux	113 779	3	2,6	60	66,7	33,3	33,3
69264	Villefranche-sur-Saône	207 361	3	1,4	45	0,0	0,0	0,0
69266	Villeurbanne	148 543	6	4,0	56	33,3	33,3	33,3
69275	Décines-Charpieu	134 722	3	2,2	61	100,0	33,3	33,3
69286	Rillieux-la-Pape	88 545	2	2,3	51	50,0	50,0	0,0
69290	Saint-Priest	101 265	2	2,0	57	50,0	50,0	0,0
73008	Aix-les-Bains	82 950	4	4,8	54	75,0	25,0	0,0
73011	Albertville	120 668	4	3,3	54	50,0	25,0	25,0
73065	Chambéry	274 439	9	3,3	61	88,9	66,7	55,6
74010	Annecy	225 330	7	3,1	56	57,1	42,9	28,6
74012	Annemasse	188 095	2	1,1	54	50,0	50,0	50,0
74081	Cluses	67 489	1	1,5	63	100,0	100,0	0,0
74225	Rumilly	43 968	1	2,3	63	100,0	100,0	0,0
74242	Saint-Jorioz	24 864	1	4,0	54	0,0	0,0	0,0

74243	Saint-Julien-en-Genevois	48 011	1	2,1	61	100,0	100,0	0,0
74256	Sallanches	61 284	1	1,6	63	100,0	100,0	0,0
74281	Thonon-les-Bains	120 076	2	1,7	60	50,0	50,0	50,0
		7 820 966	201	2,6	57 ans	65,5%	52,3%	27,4%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1^{er} janvier 2019, le temps moyen d'accès⁷ à un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **21 minutes** (*tab. n° 17*). Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (3,3) demeure particulièrement conséquente, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (11 minutes) et le département **du Cantal** où le temps d'accès est le plus élevé (37 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

Tableau n° 17 : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes) :

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	18 mn
Allier	21 mn
Ardèche	25 mn
Cantal	37 mn
Drôme	21 mn
Isère	17 mn
Loire	17 mn
Haute-Loire	23 mn
Puy-de-Dôme	25 mn
Rhône	11 mn
Savoie	22 mn
Haute-Savoie	13 mn
Auvergne-Rhône-Alpes	21 mn

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE⁸), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,1), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (13 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (28 minutes) (*tab. n° 18*). Les espaces à dominante urbaine des départements du Rhône, de la Drôme et de l'Allier enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ain et du Puy-de-Dôme, dans un contexte où les valeurs oscillent de 9 à 18 minutes. Les espaces à dominante rurale des départements du Rhône et de l'Ain enregistrent

⁷ Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

⁸ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolarisée et/ou commune périurbaine monopolarisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ardèche et du Cantal.

Tableau n° 18 : Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes) :

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	10	17	19	16	18	33	23	22
Allier	5	13	17	11	21	23	25	25
Ardèche	9	15	17	14	25	49	32	33
Cantal	3	14		13	41	39	40	40
Drôme	7	12	13	11	12	13	27	25
Isère	6	14	16	13	16	10	25	24
Loire	7	14	15	12	17	17	24	23
Haute-Loire	6	14	12	12	16	9	28	26
Puy-de-Dôme	6	18	23	18	24	40	32	32
Rhône	6	11	14	9	13		19	19
Savoie	9	19	16	14	23	27	29	28
Haute-Savoie	7	13	16	12	24	22	23	23
Auvergne-Rhône-Alpes	7	15	17	13	19	26	29	28

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, plus de **78,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte (*tab. n° 19*).

Tableau n° 19 : Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès :

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	64,0	33,0	3,0	0,0	0,0
Allier	66,3	27,7	5,8	0,3	0,0
Ardèche	59,8	26,9	10,3	3,1	0,0
Cantal	37,5	21,1	25,0	14,8	1,5
Drôme	82,0	15,6	2,1	0,3	0,0
Isère	80,3	17,9	1,5	0,4	0,0
Loire	82,5	16,2	1,2	0,0	0,0
Haute-Loire	52,4	33,7	12,7	1,2	0,0
Puy-de-Dôme	67,7	23,6	6,3	2,4	0,0
Rhône	95,7	4,3	0,1	0,0	0,0
Savoie	69,3	17,3	8,1	3,8	1,4
Haute-Savoie	81,7	17,4	0,9	0,0	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	78,3%	17,4%	3,3%	0,9%	0,1%

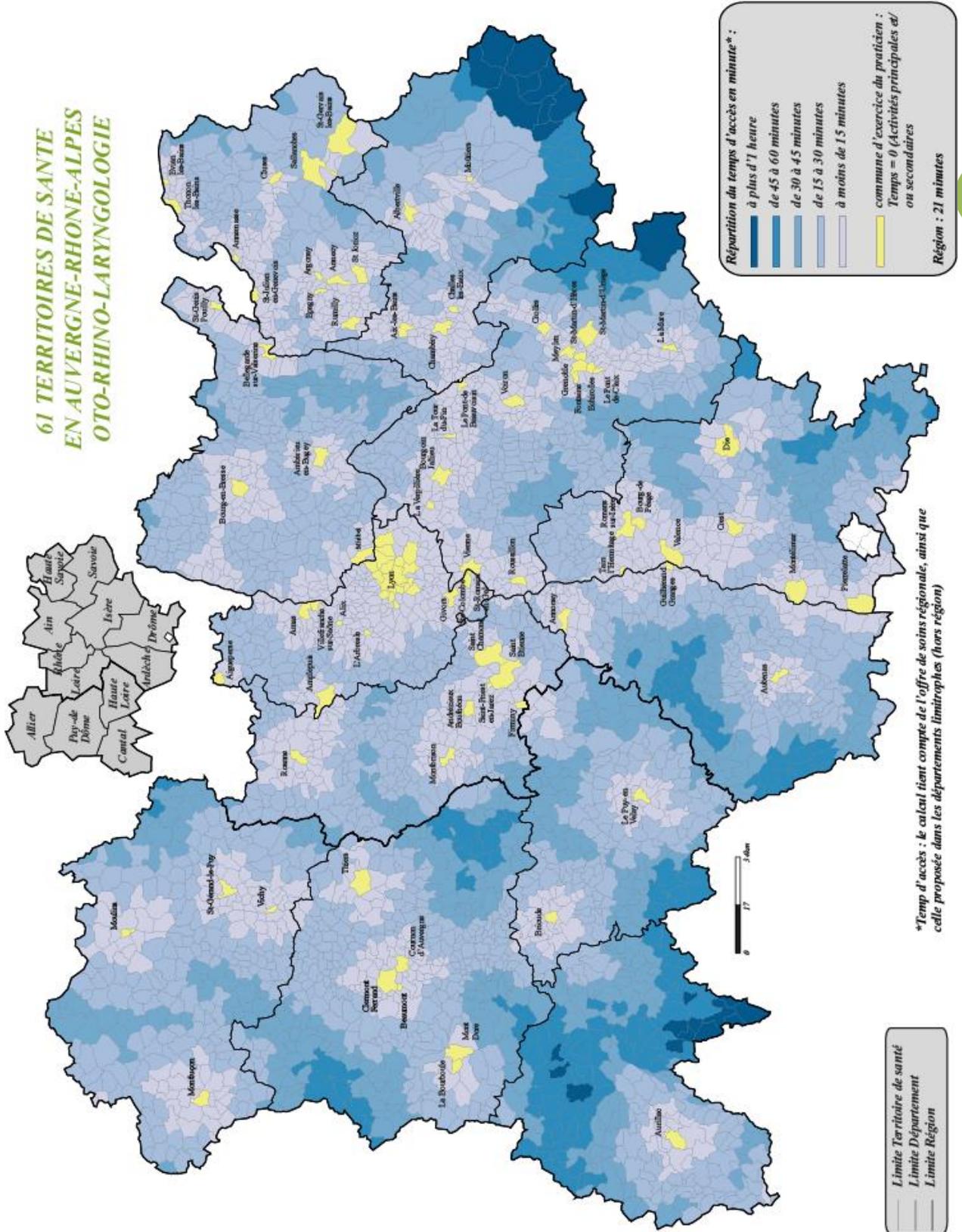
Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Près de **96,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte, alors que moins de **50,0%** des populations des départements de **la Haute-Loire** et **du Cantal** se trouvent dans ces conditions d'accessibilité. Si près de 96,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements de **l'Ain**, de **la Drôme**, de **l'Isère**, de **la Loire**, de **la Haute-Savoie** et **du Rhône** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est de l'ordre de 86,0% pour les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche** et de **la Savoie** et "seule" 58,6% de la population du département **du Cantal** se situe à moins de 30 minutes d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

61 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AnRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les oto-rhino-laryngologues libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, de **l'Allier**, de **l'Ain** et tout particulièrement **du Cantal** dont les densités médicales sont très inférieures à la densité médicale régionale observée ; et les départements de **l'Isère**, de **la Drôme**, de **la Loire**, **du Rhône** et de **la Savoie** dont les densités médicales sont nettement supérieures à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé où moins de 35,0% des territoires de santé enregistre une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

► Les **201 oto-rhino-laryngologues** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **186,85 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.

► L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, les Territoires de santé de **Bellegarde-sur-Valsérine** et de **l'Arbresle** sont les deux seuls exemples de territoires de santé dont l'existence repose sur les activités complémentaires de praticiens installés dans d'autres départements.

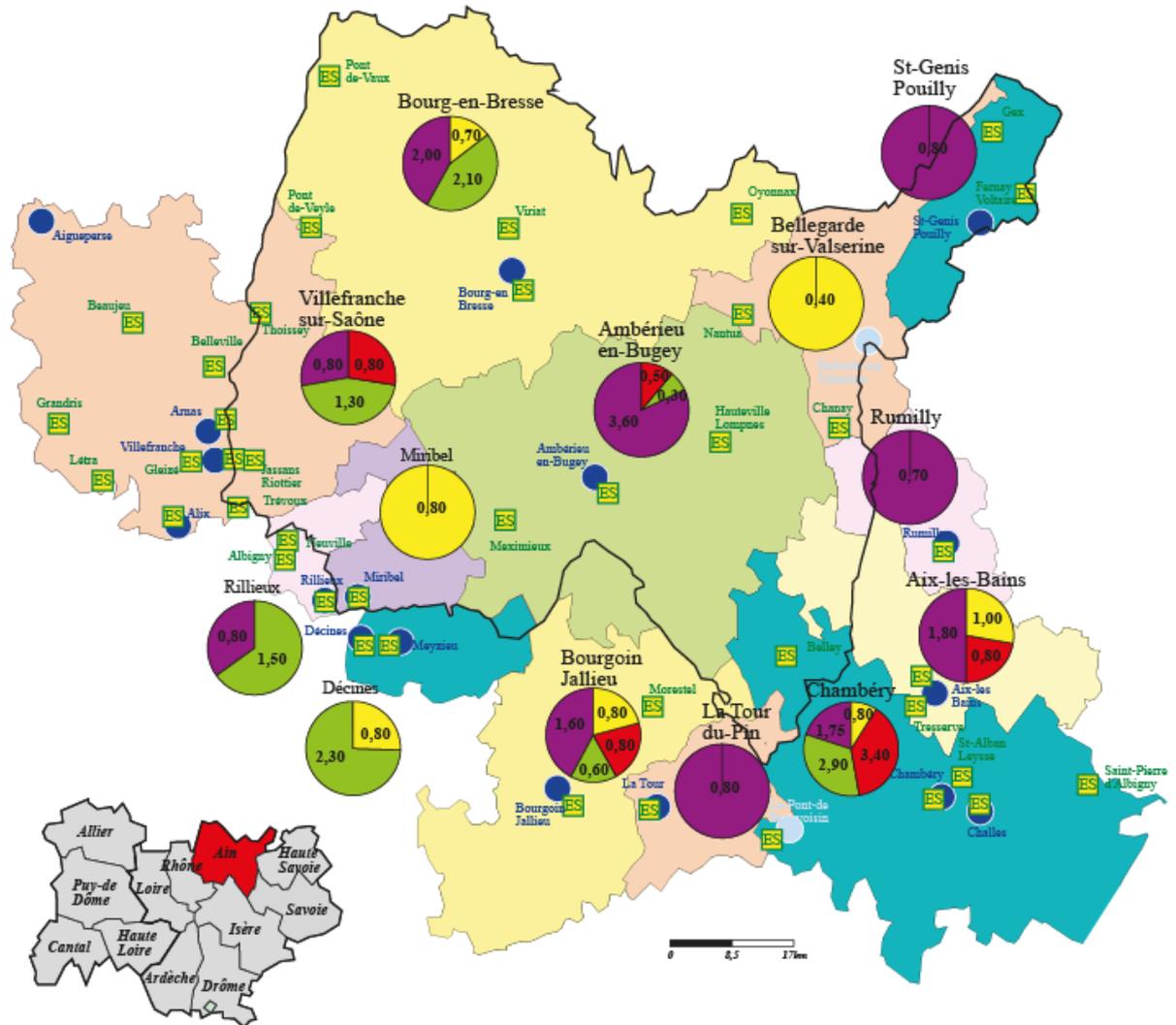
■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en cabinet individuel et/ou de groupe, soit plus de trois praticiens sur dix mais ce résultat est certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses. Mais au-delà, dans le détail, l'activité en établissement est la plus conséquente, représentant à elle-seule plus d'un quart des praticiens, soit 25,4%.

- Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 57 ans ; plus de 3 praticiens sur 5 sont âgés de 55 ans et plus, plus de 3 praticiens sur 5 vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; plus d'un praticien sur 2 est âgé de 60 ans et plus, plus d'un praticien sur 2 va atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; près de 28,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !
- Une activité fortement masculine : près de 9 praticiens sur 10 sont des hommes (87,8%), mais le taux de masculinité chez les praticiens âgés de moins de 40 ans est de 66,7%.
- L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte est de 21 minutes, ce temps est de 13 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 28 minutes dans les espaces à dominante rurale. Près de 96,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est de 25 minutes pour les départements de **l'Ardèche** et **du Puy-de-Dôme**, et même de 37 minutes pour le département **du Cantal**. Et si plus de 78,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte, ce taux est de 52,4% pour le département de **la Haute-Loire** et seule 37,5% de la population **du Cantal** se situe à moins de 15 minutes d'un oto-rhino-laryngologue libéral et/ou mixte.

V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Ain

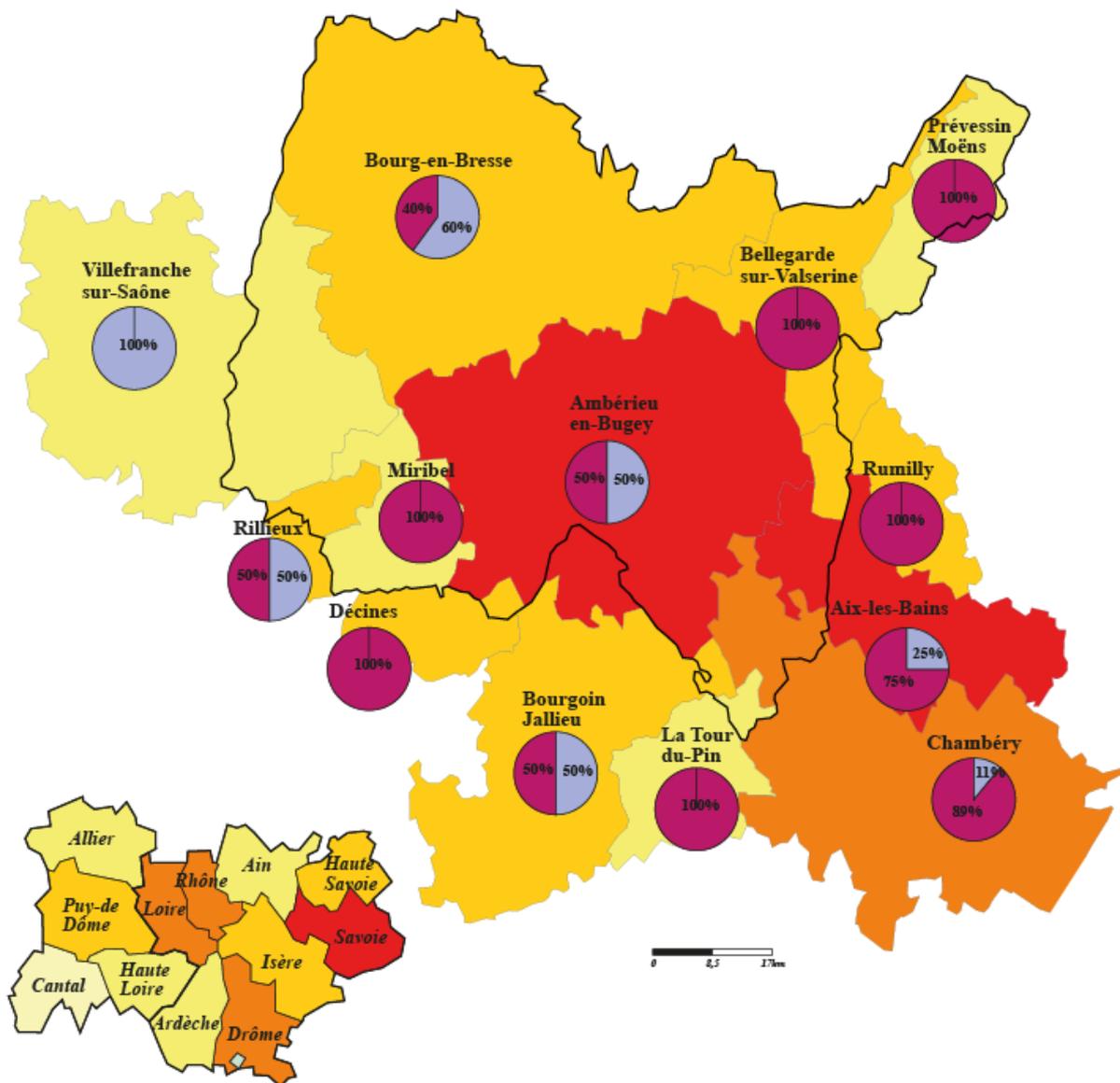


Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Ain



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

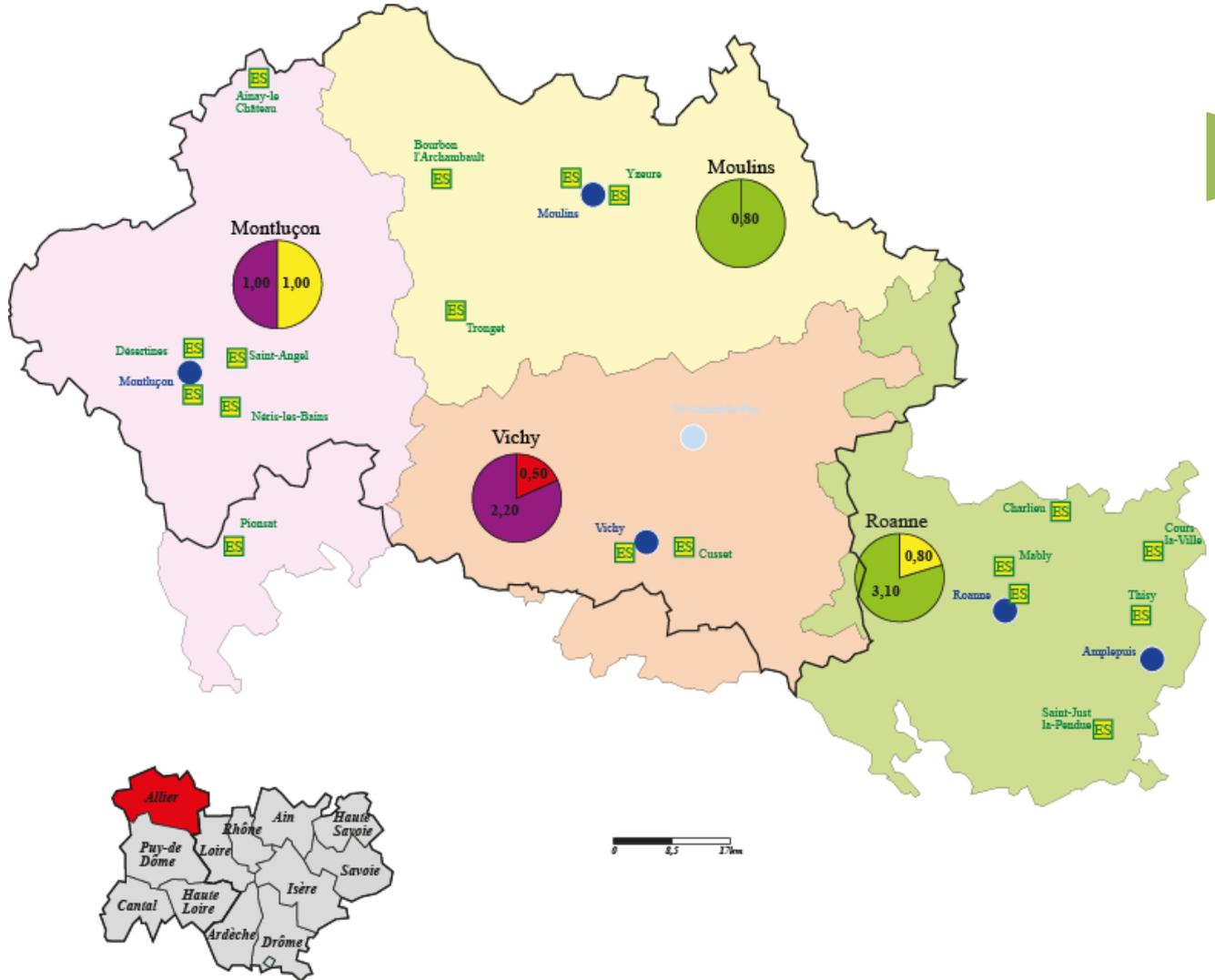
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen «région» : 57 ans
Age moyen «dpt» : 53 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Allier



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

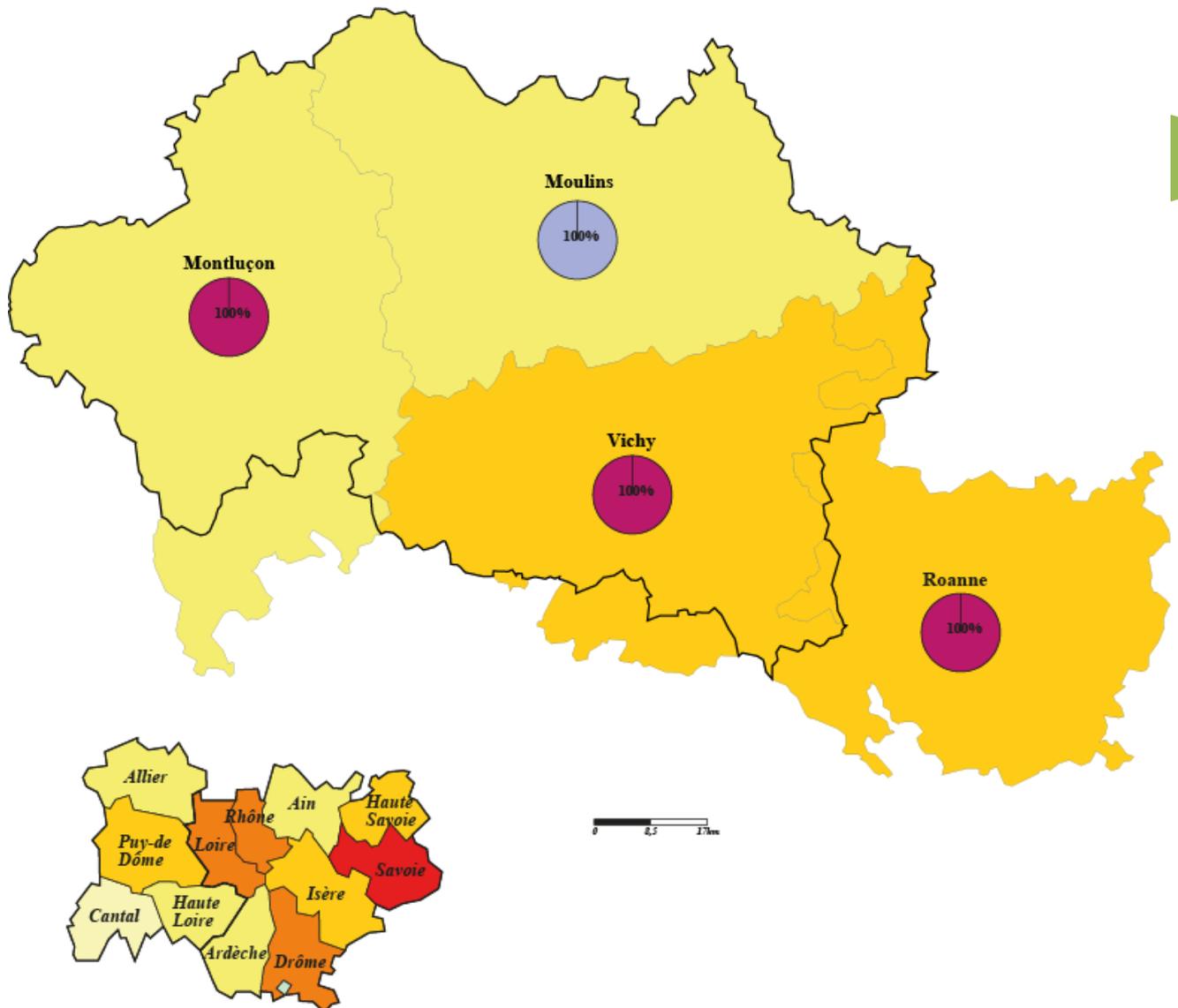
Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Allier



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

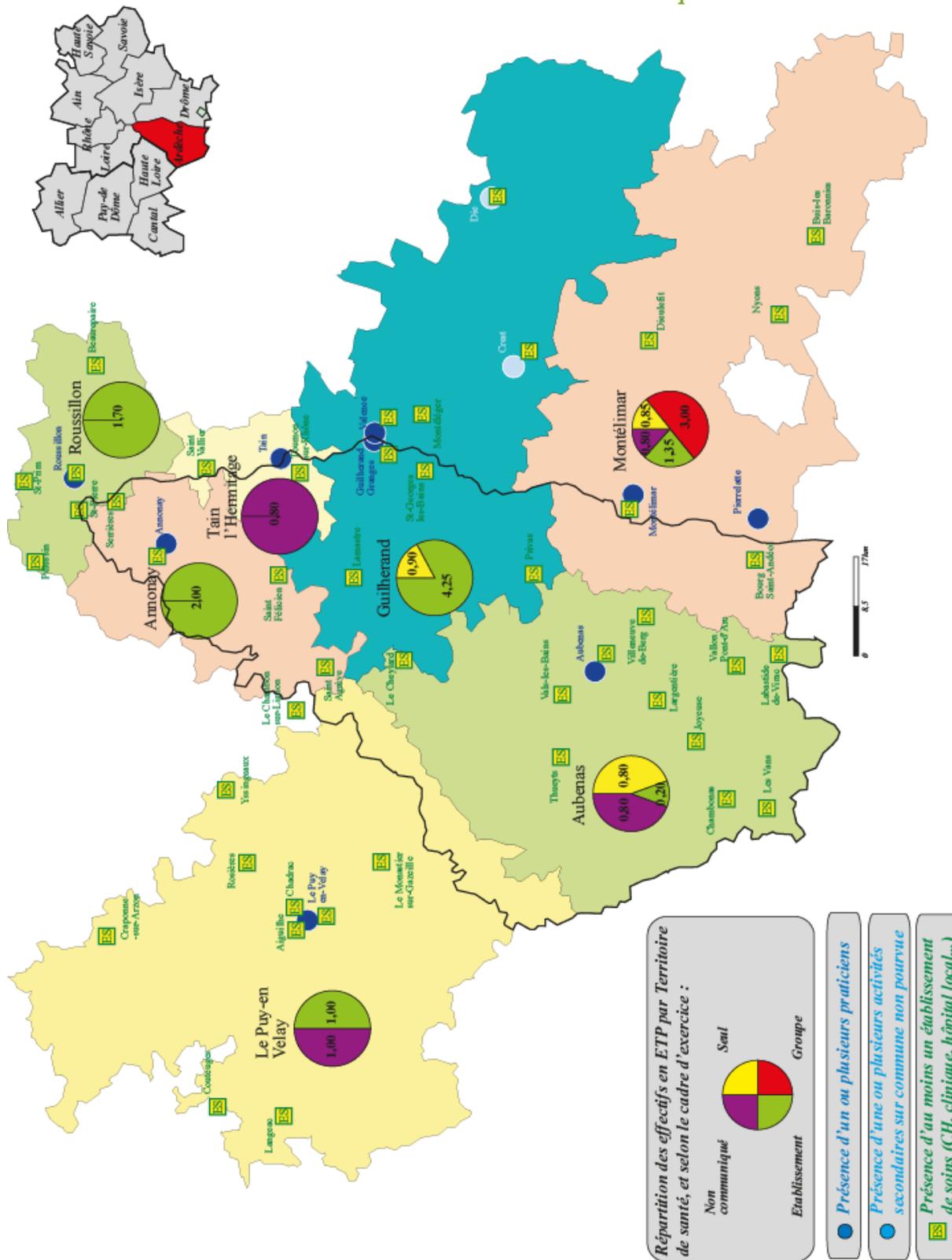
Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



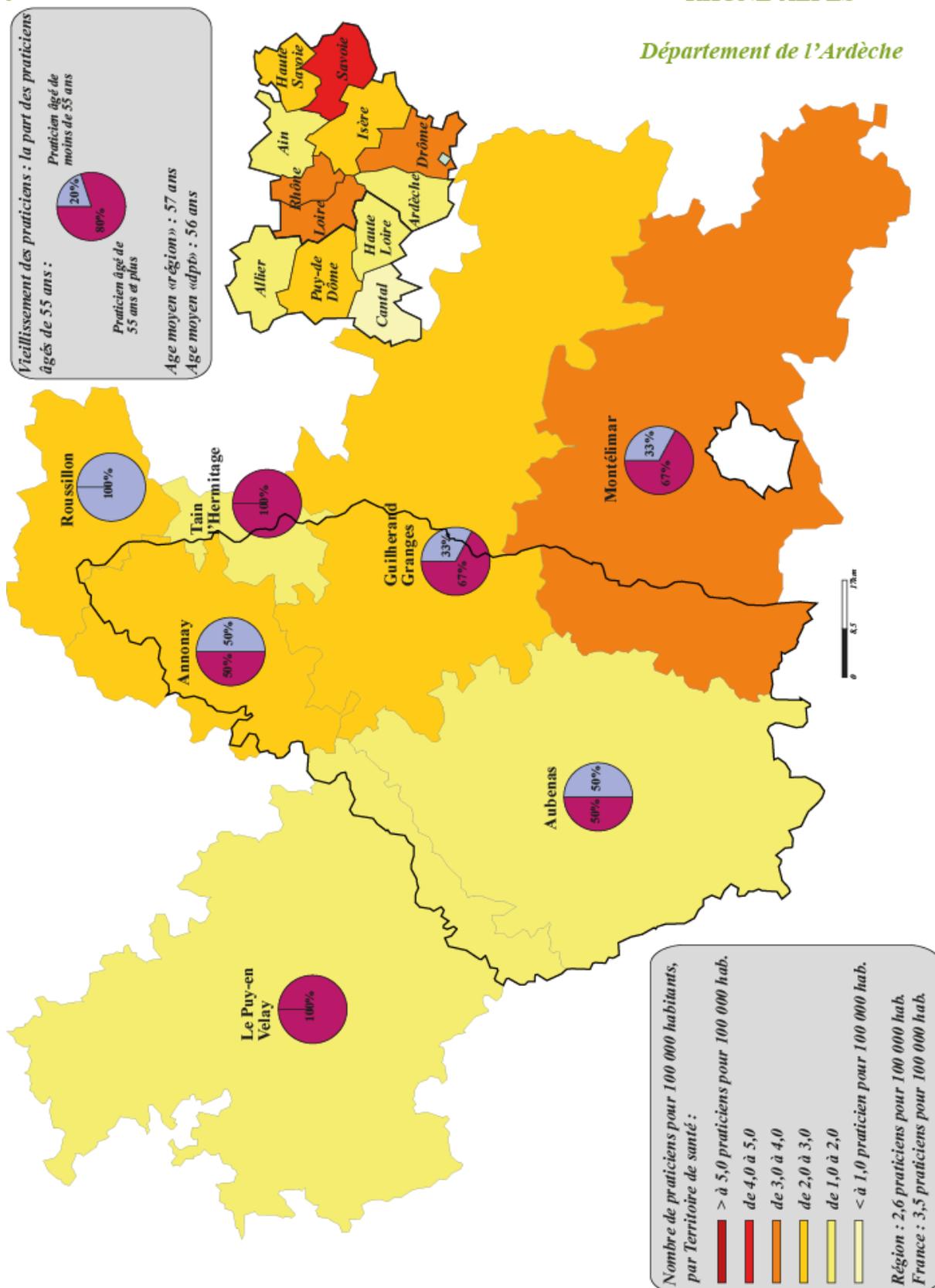
Age moyen « région » : 57 ans
Age moyen « dpt » : 61 ans

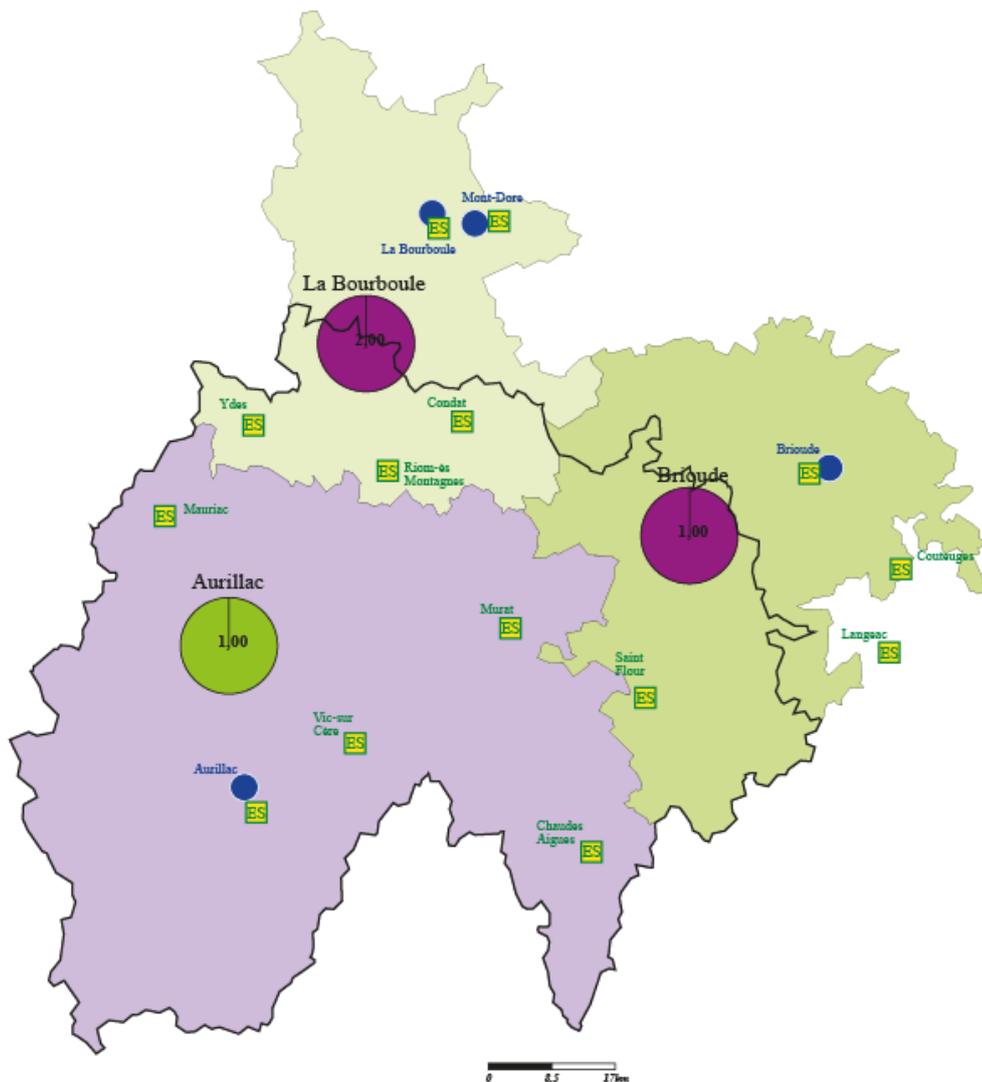
Département de l'Ardèche



Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Ardèche

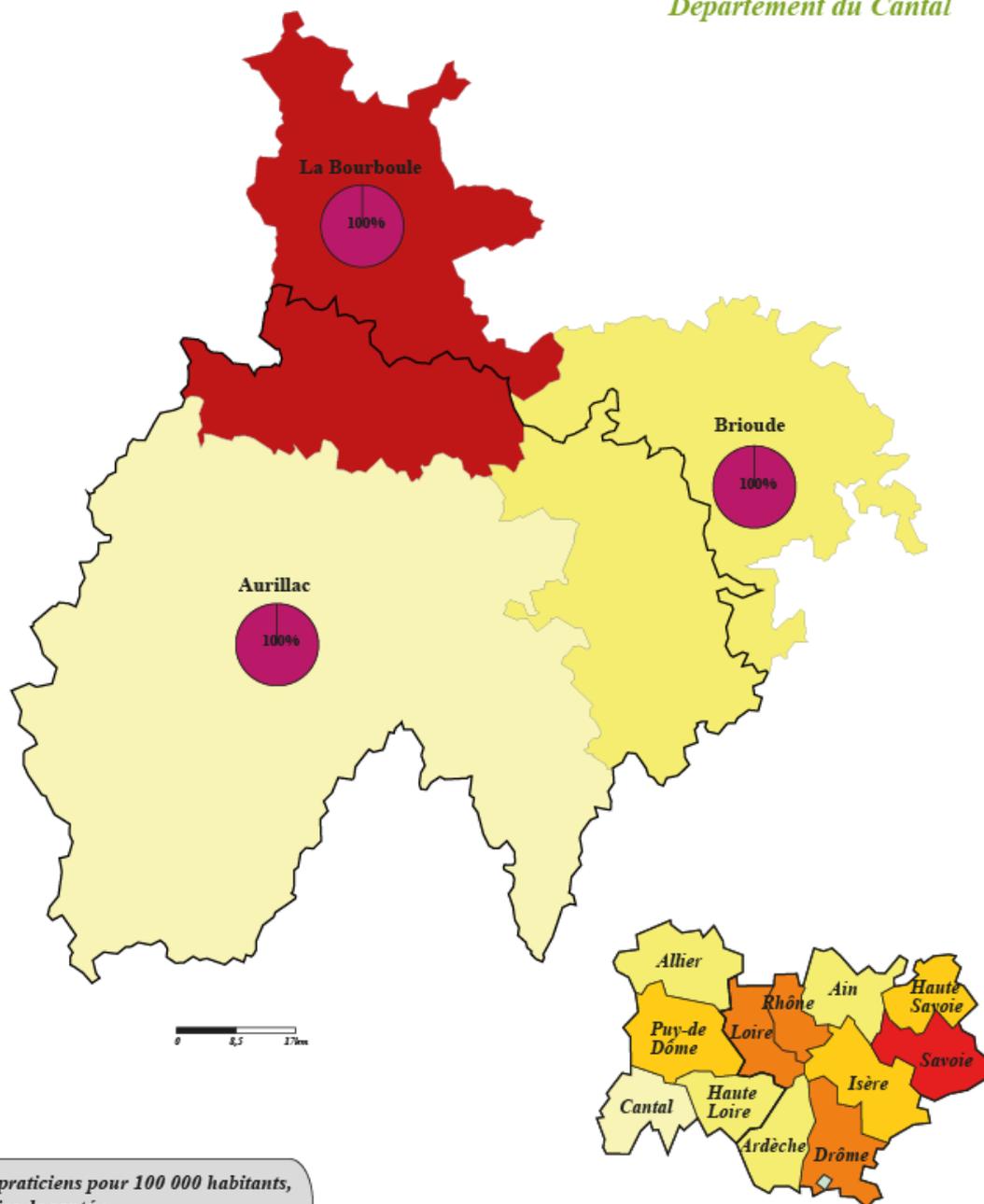




- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département du Cantal



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

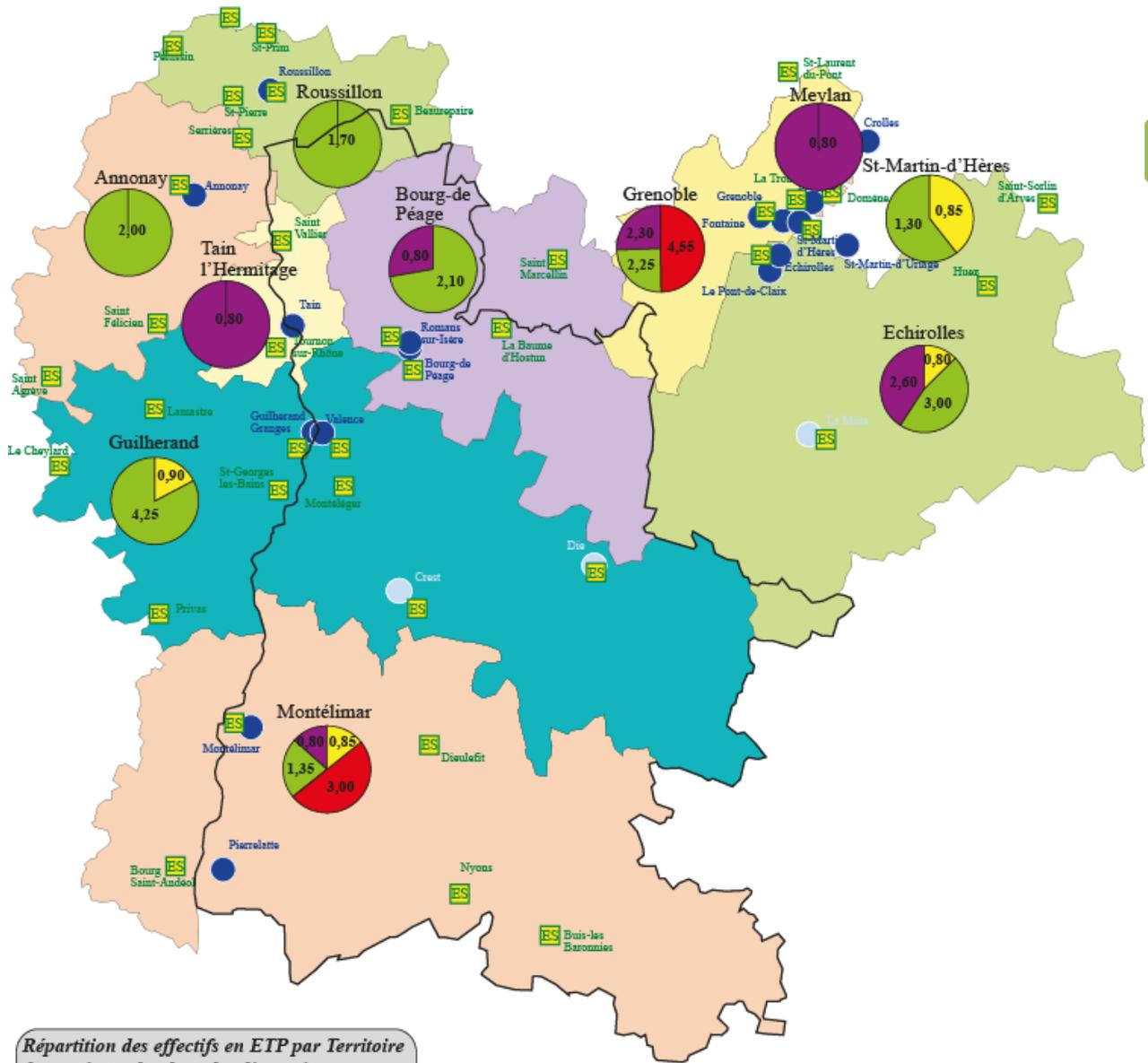
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 57 ans
Age moyen « dpt » : 58 ans



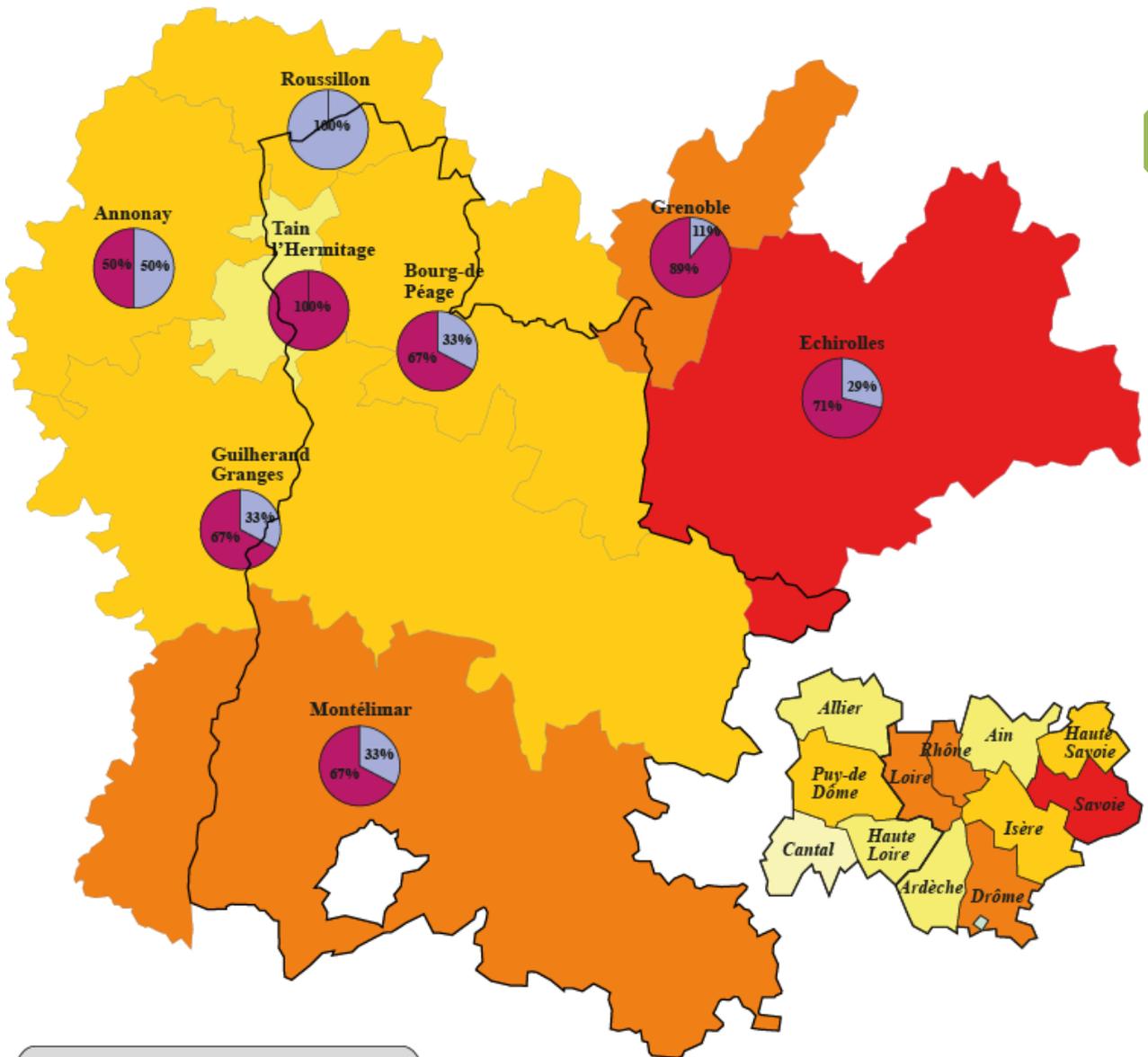
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)





Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

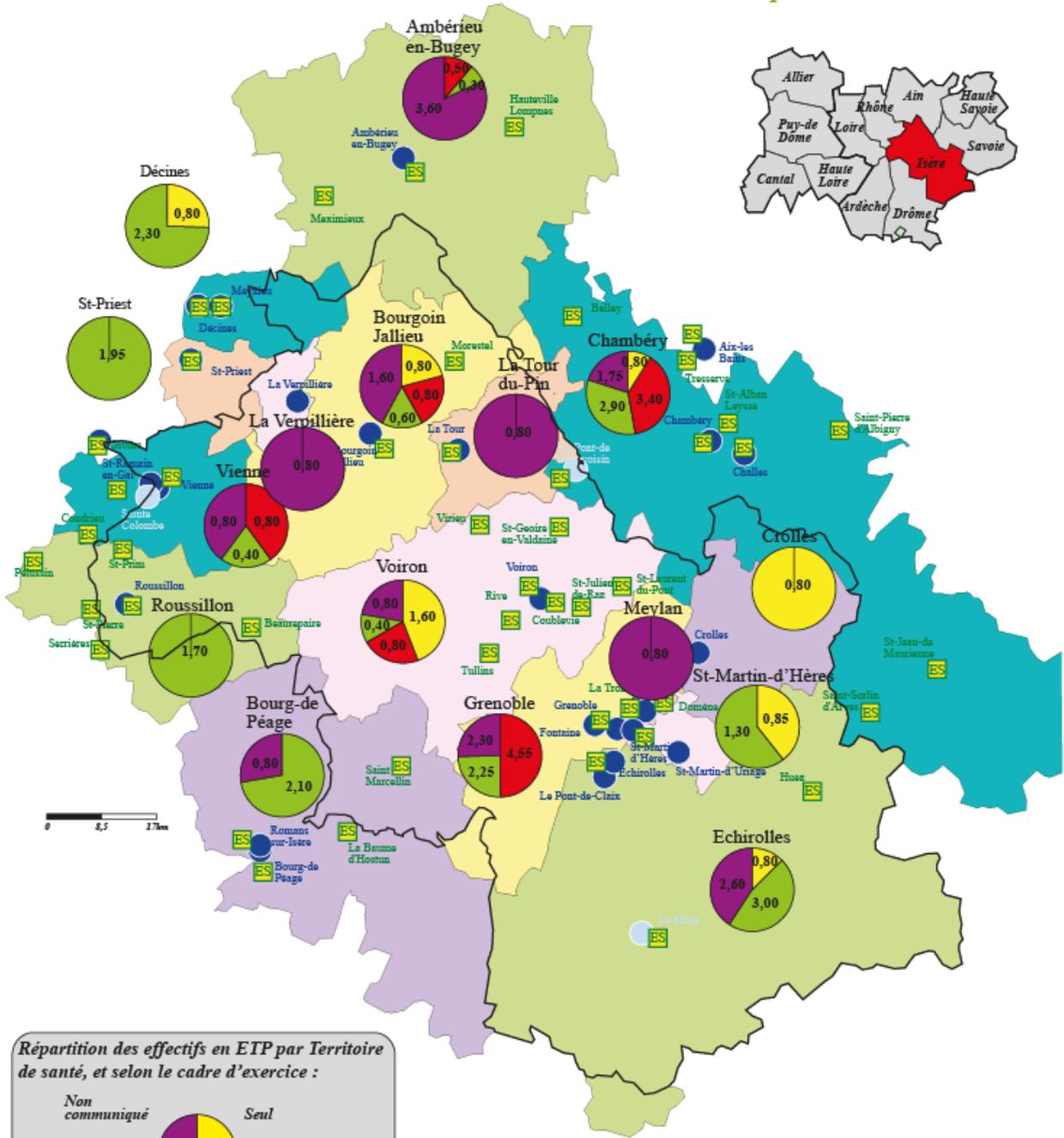


Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 57 ans
Age moyen « dpt » : 56 ans

Département de l'Isère



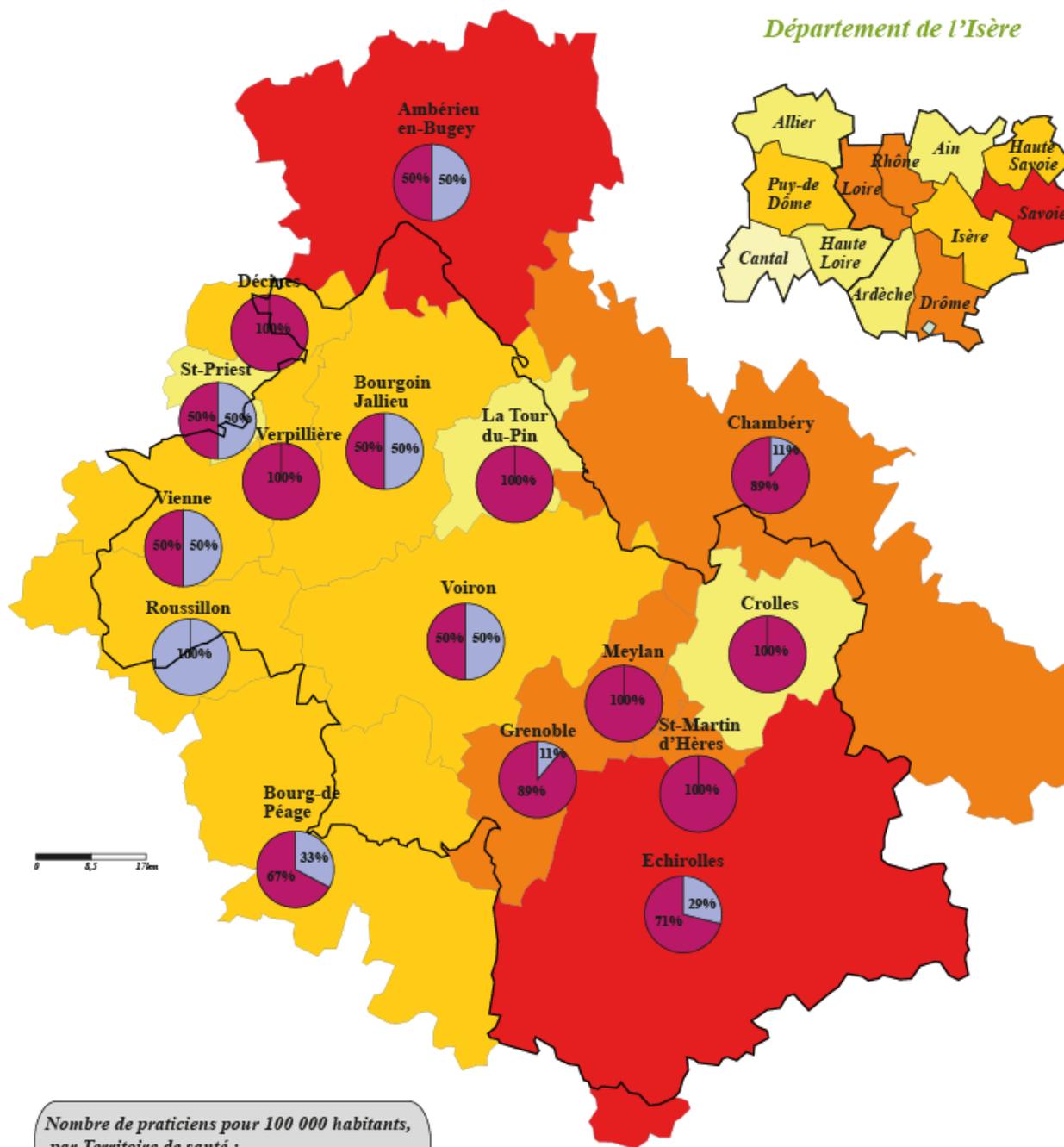
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Département de l'Isère



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

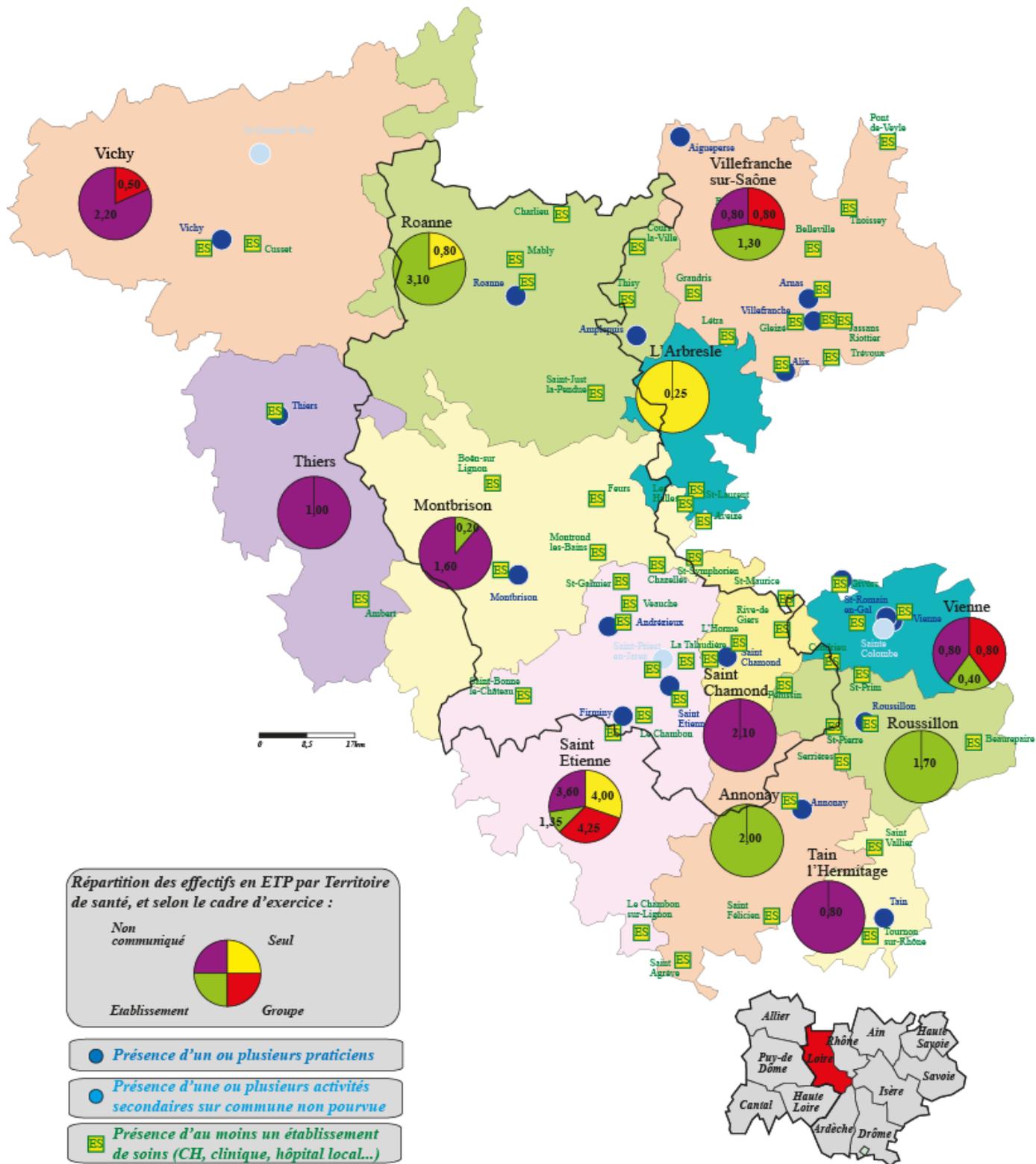
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

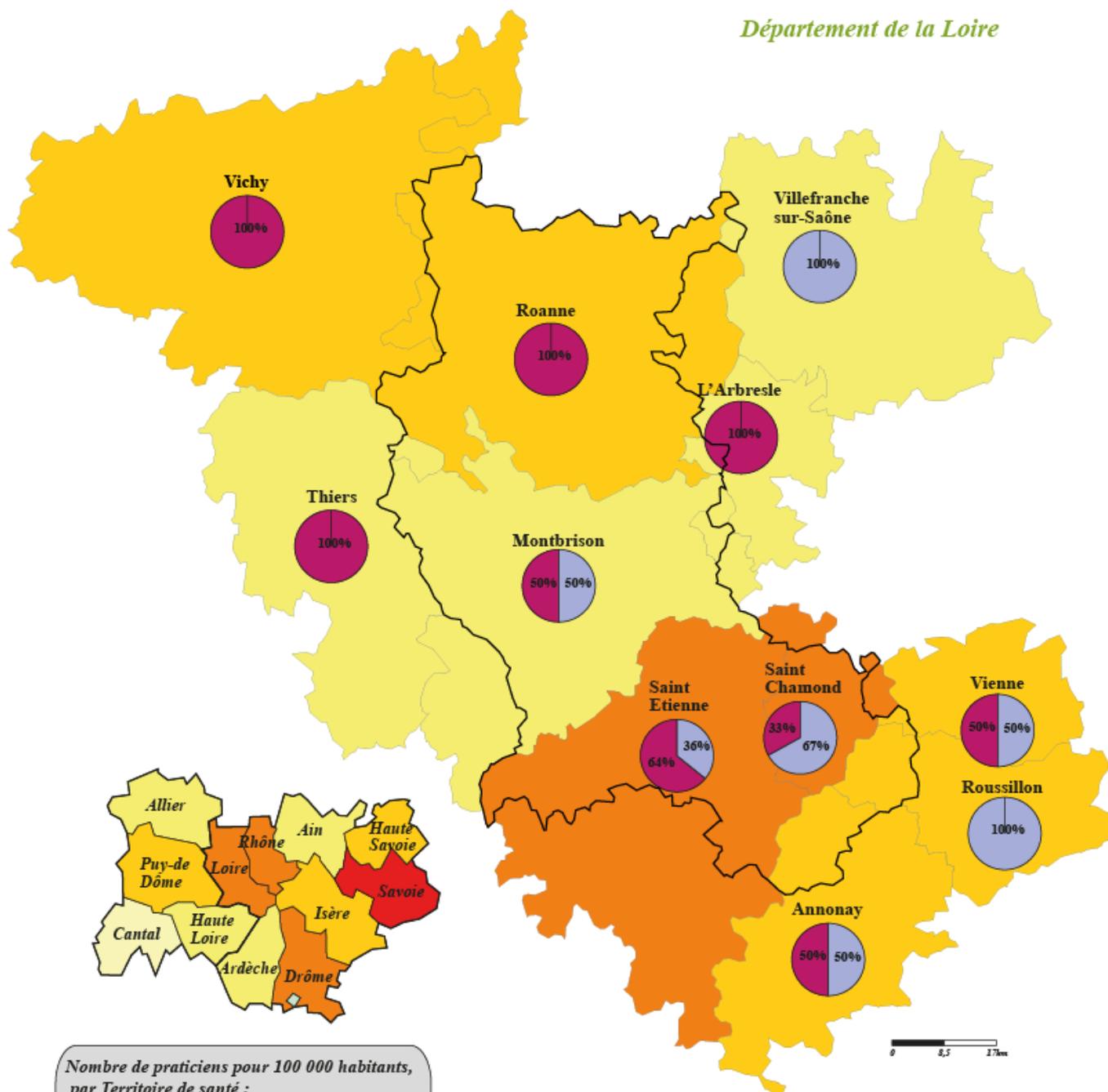
Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 57 ans
Age moyen « dpt » : 59 ans



Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de la Loire



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

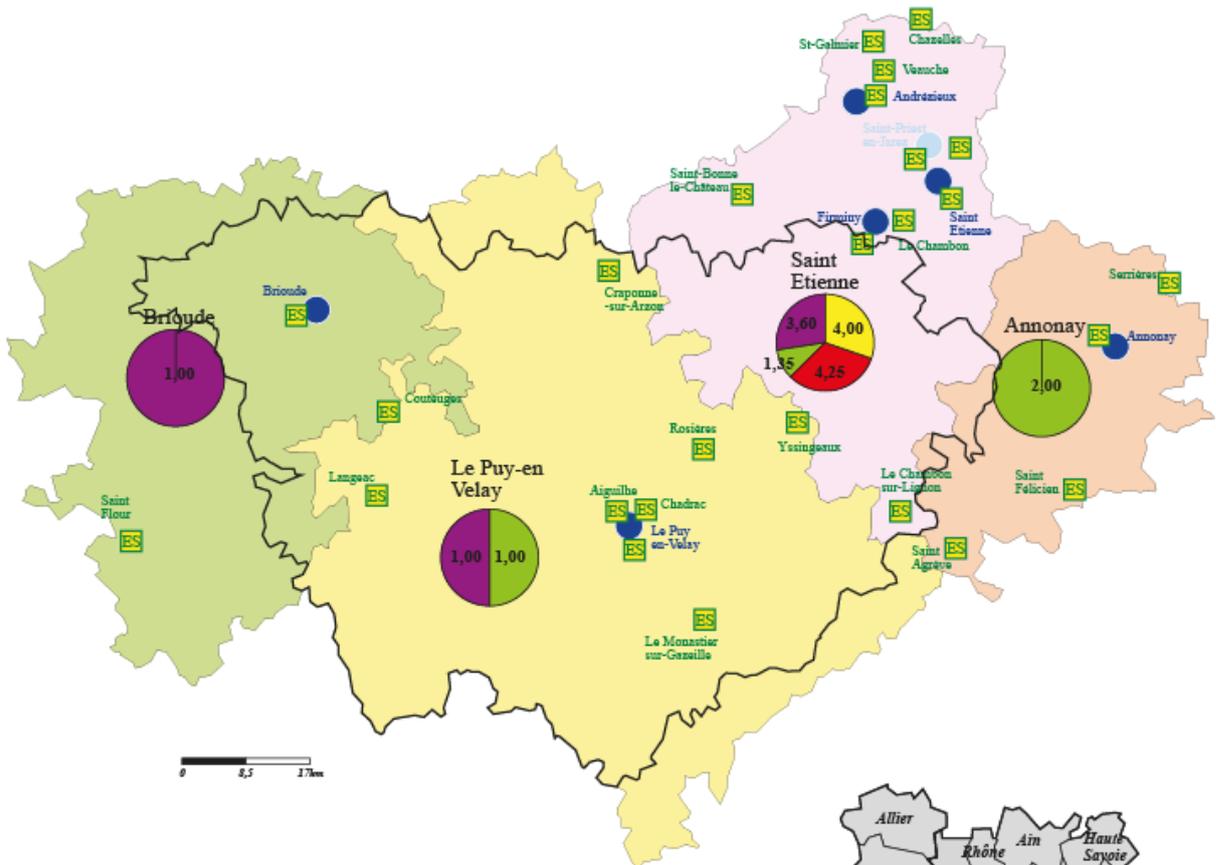
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

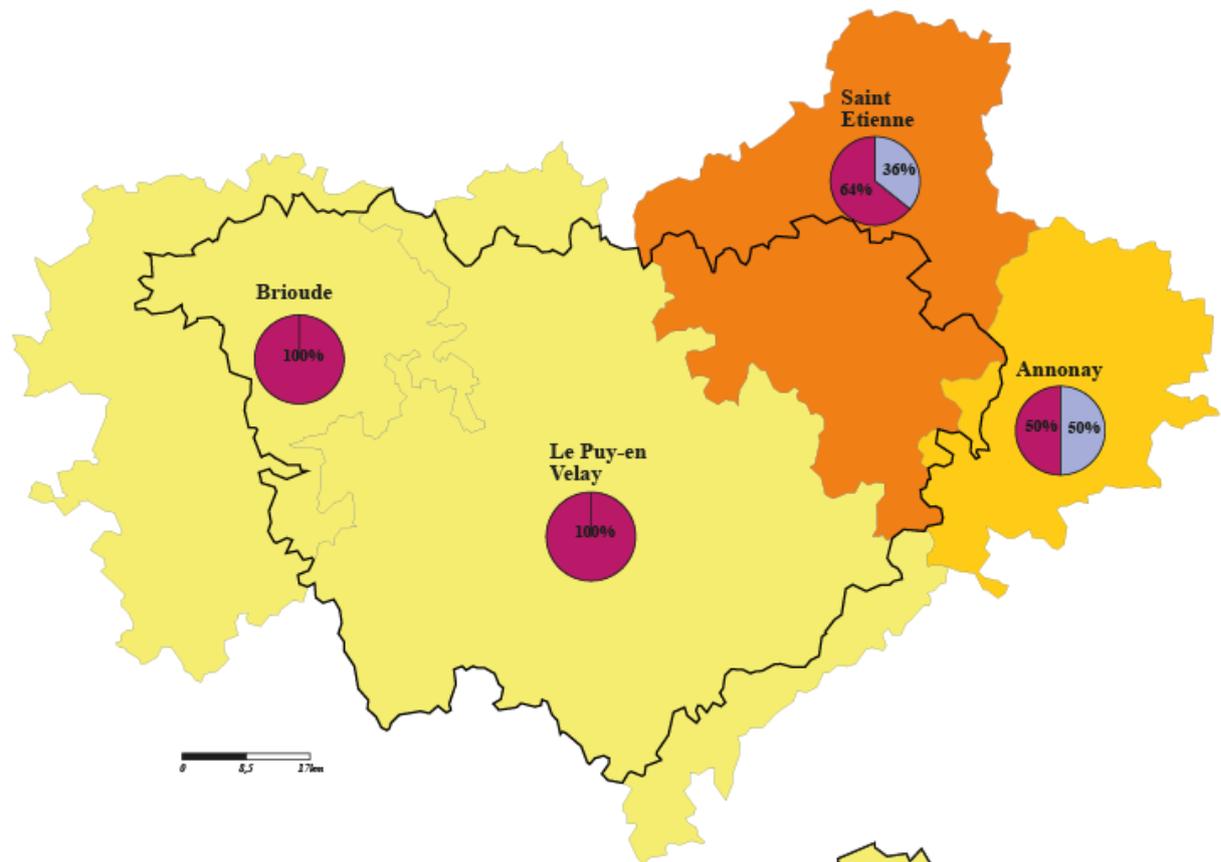
Age moyen « région » : 57 ans
Age moyen « dpt » : 57 ans

Sources : INSEE, 2016 - SNIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTÉ - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

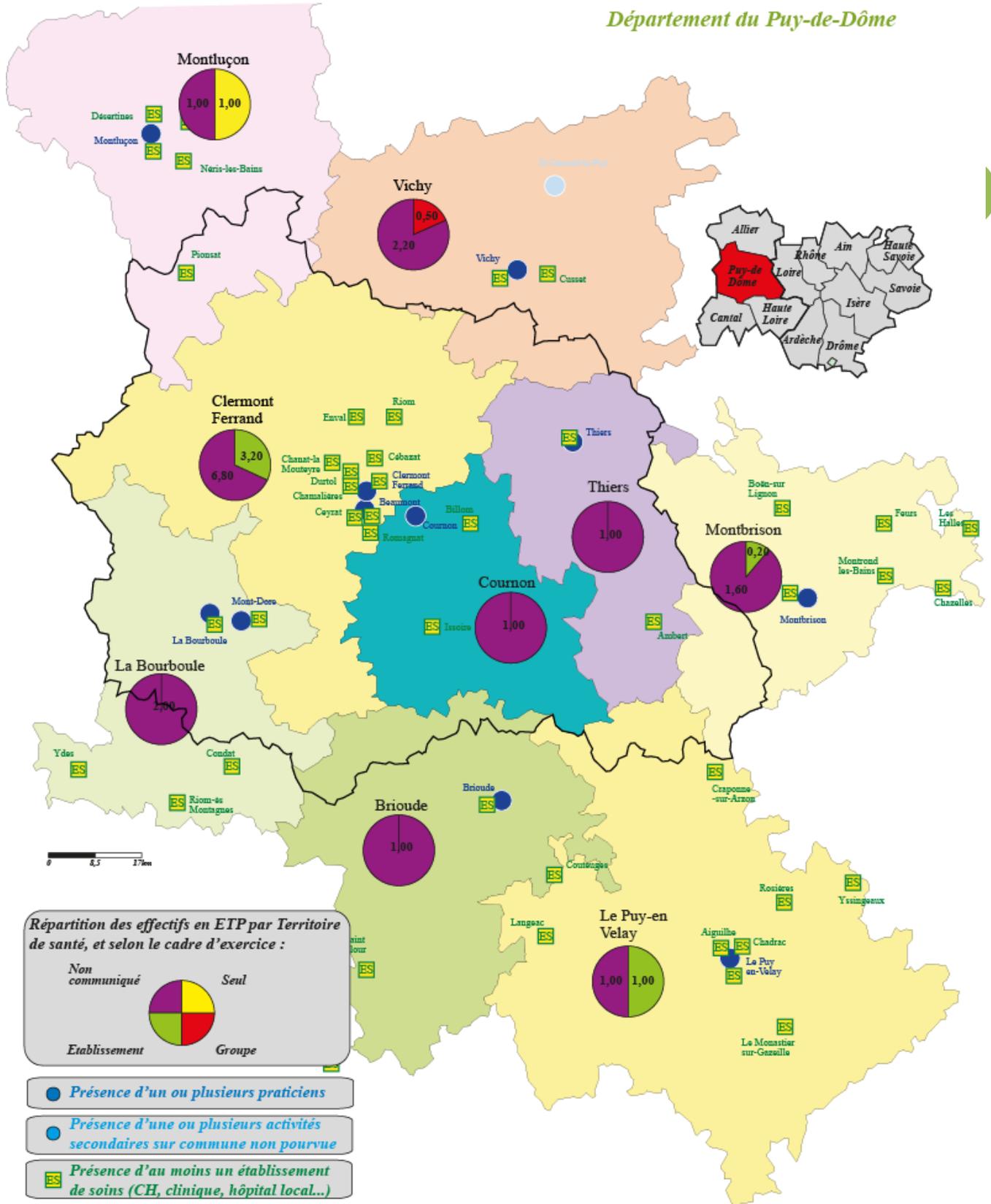
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

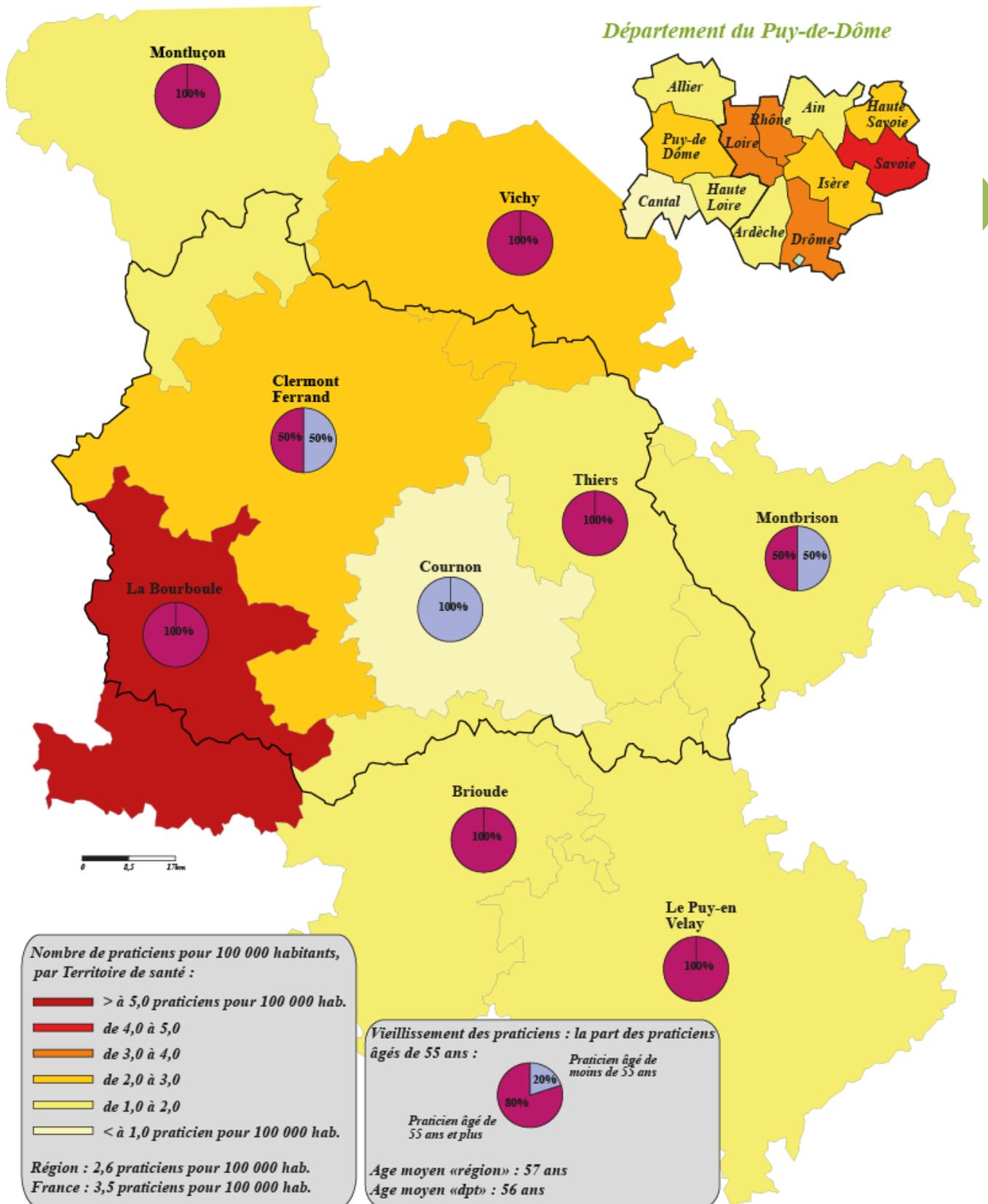
Age moyen «région» : 57 ans
Age moyen «dpt» : 61 ans

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux-AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

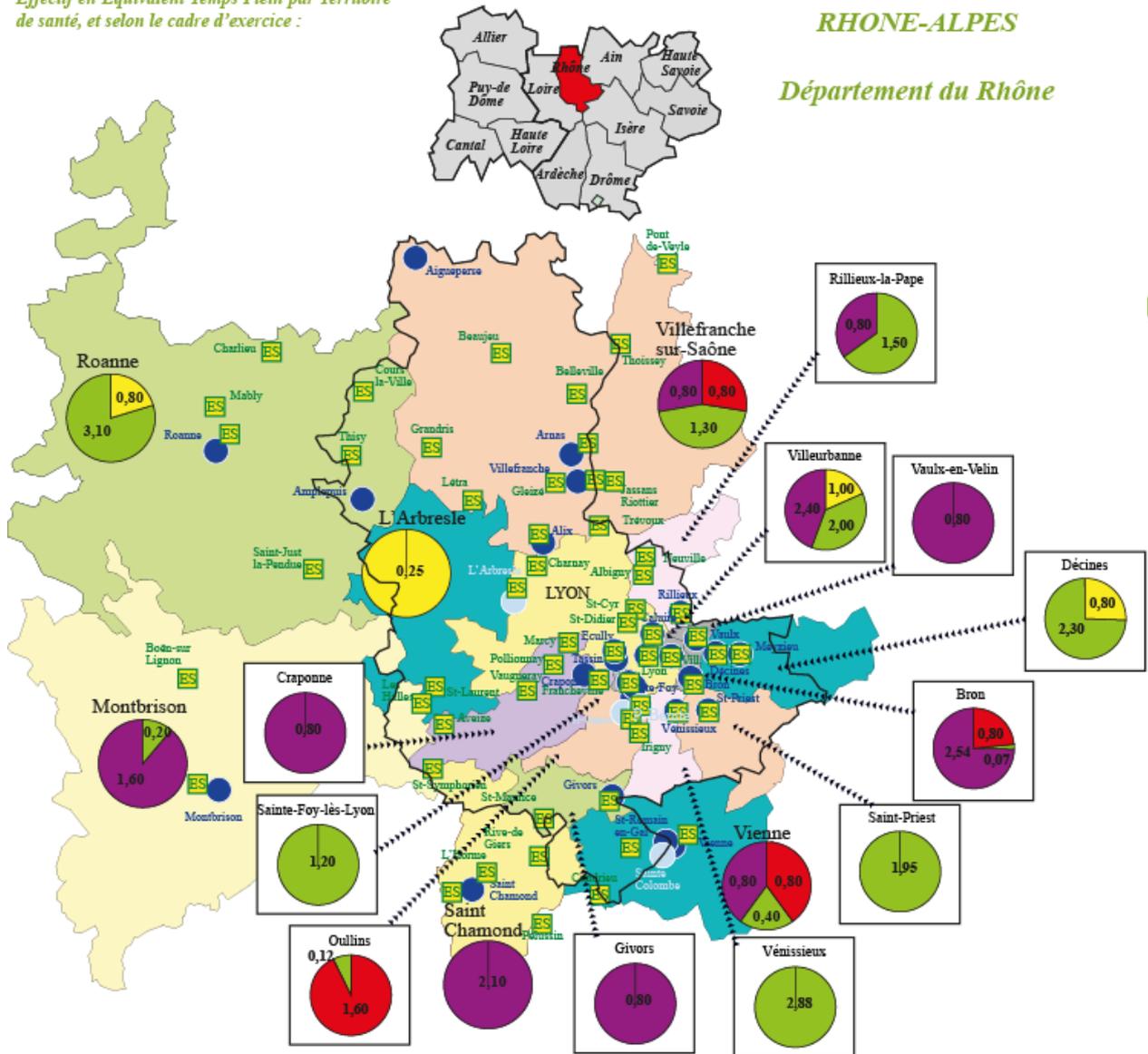


Département du Puy-de-Dôme



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

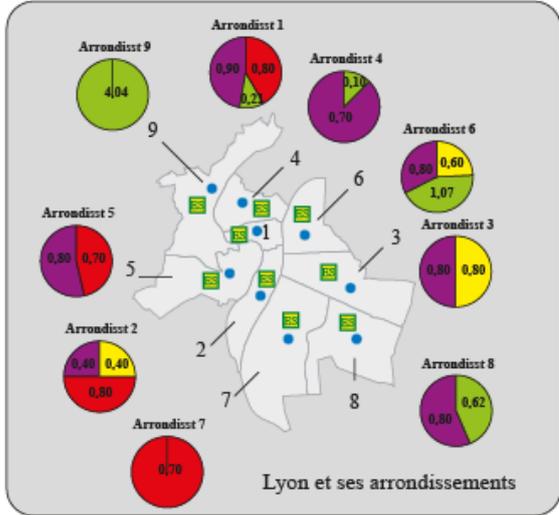
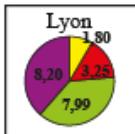
Département du Rhône



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

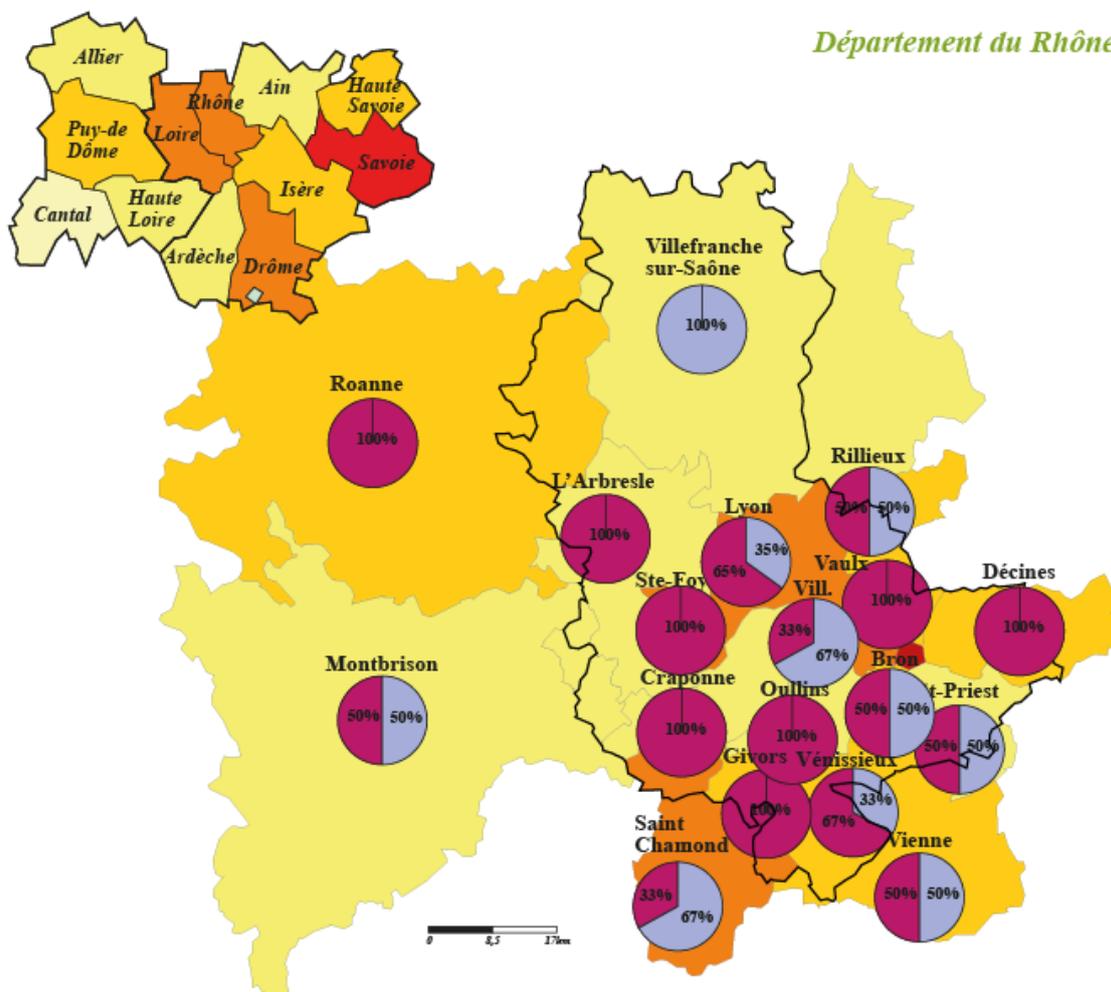
Non communiqué / Seul / Etablissement / Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département du Rhône



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

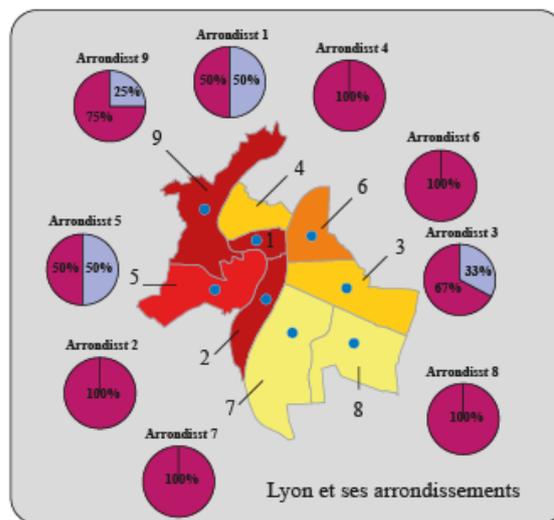
- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 57 ans
Age moyen « dpt » : 55 ans

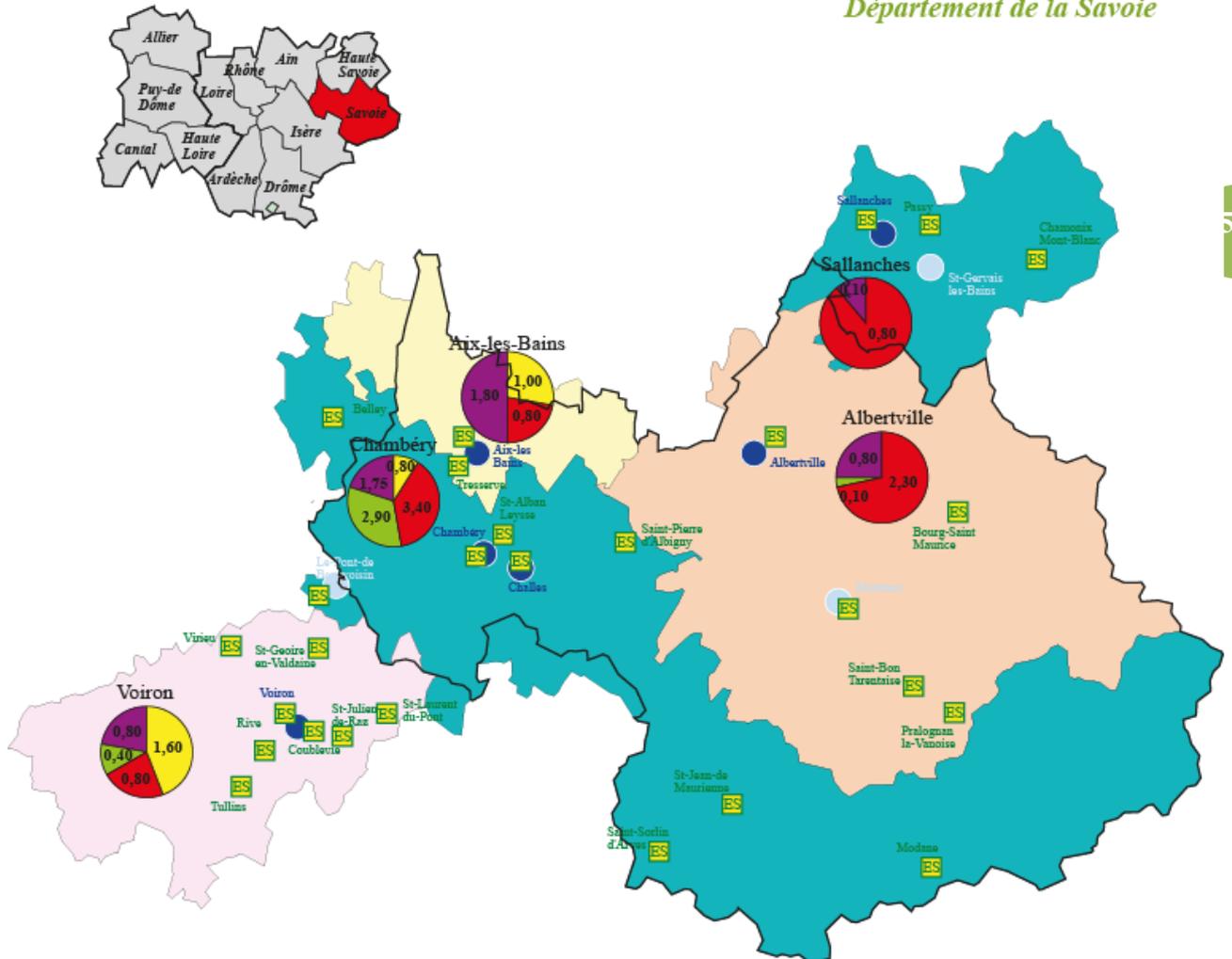


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

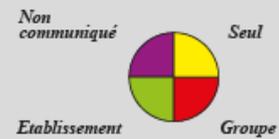
URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Savoie



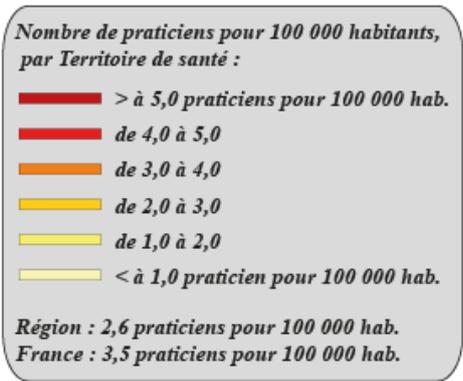
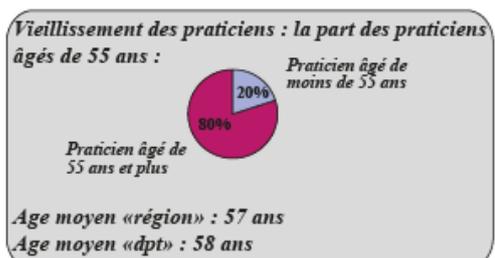
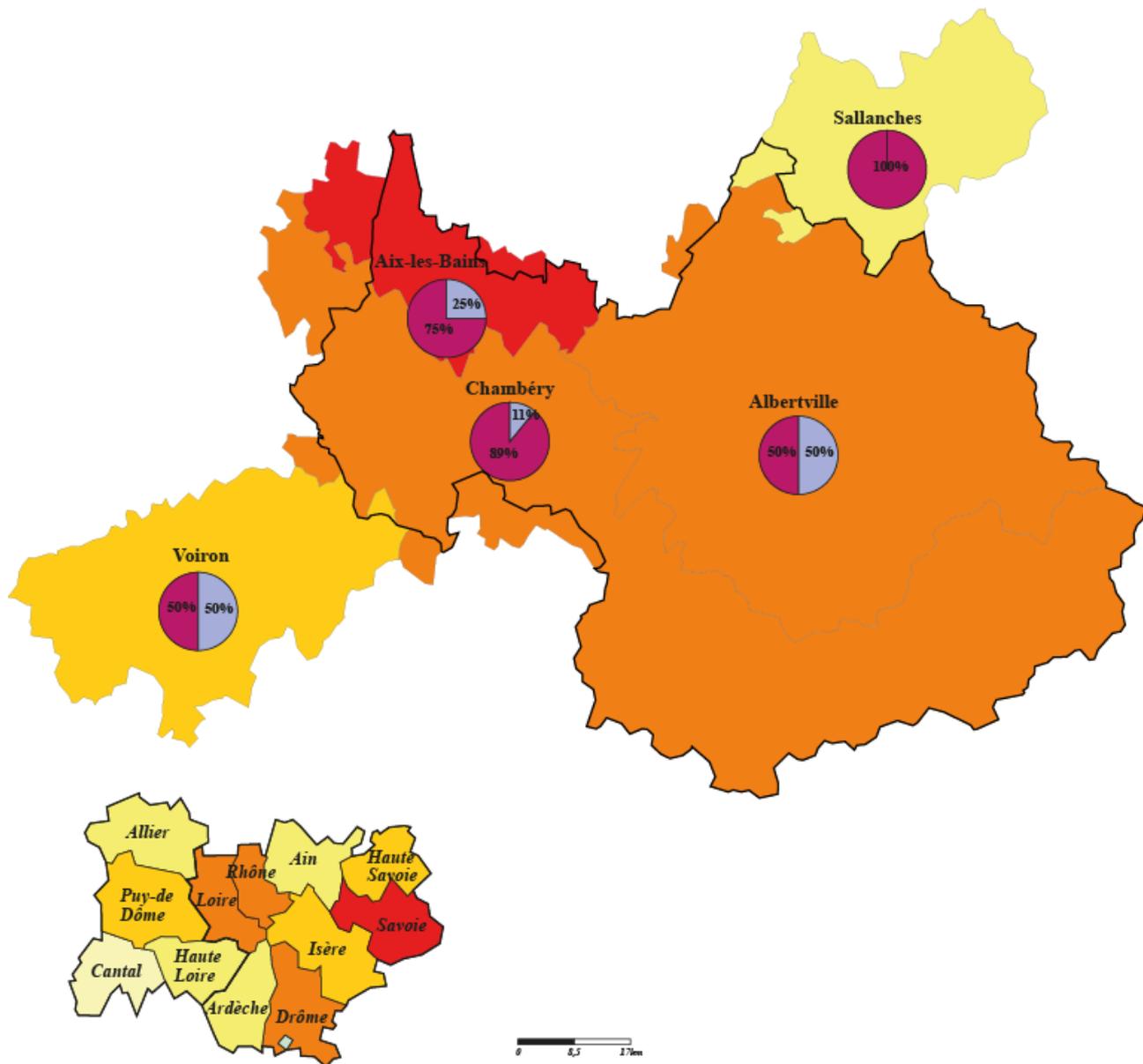
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

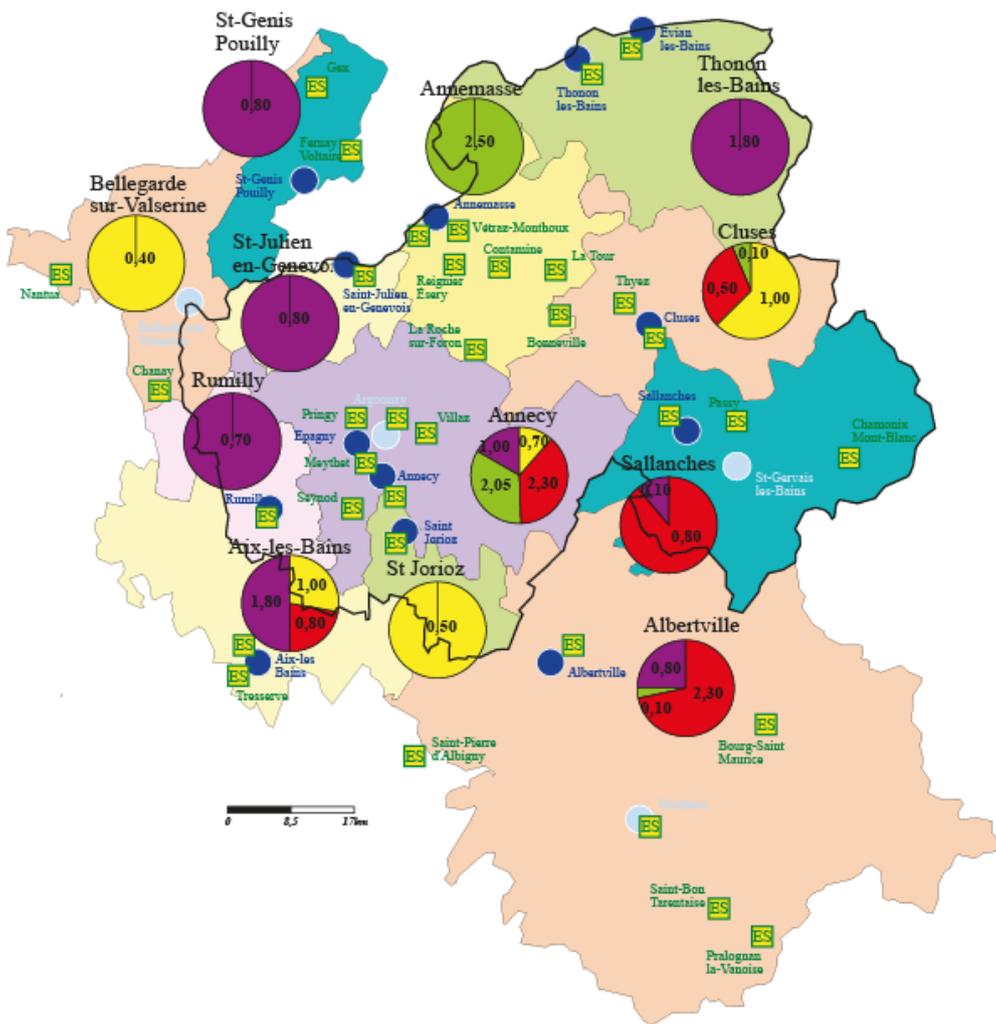


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)





Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

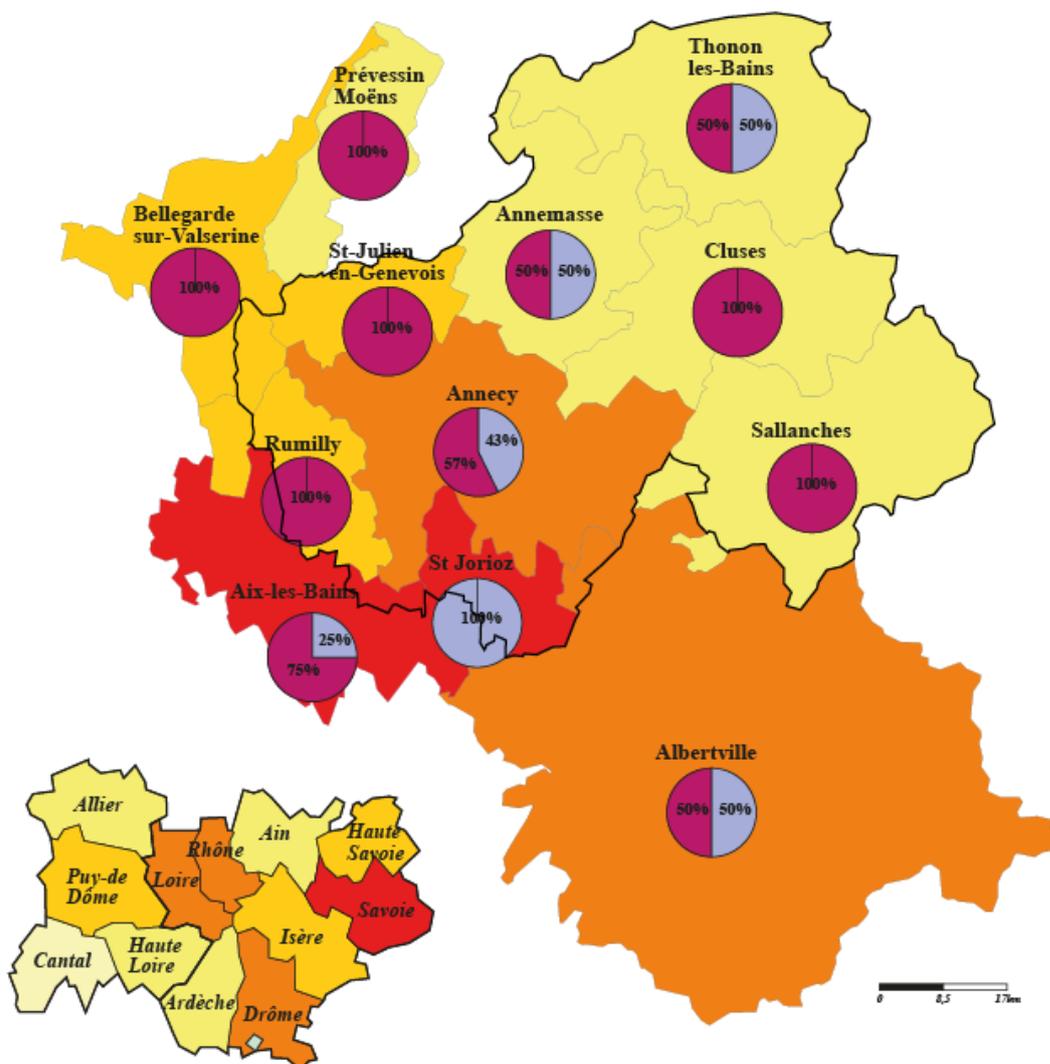


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue

■ Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



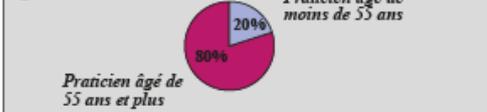


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,6 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen «région» : 57 ans
Age moyen «dpt» : 58 ans